MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des patrimoines

Bureau de l'architecte en chef
des Monuments Historiques

Riccardo GIORDANO

Paris (75)

Manufacture des Gobelins et mobilier national (Cl. M.H.)

BATIMENT CHABROL

Rénovation du bâtiment Chabrol - Manufacture des Gobelins

Installation des espaces innovants (matériauthèque, fablab, co-working) et administratifs du Campus de la Mode, des Métiers d'Art et du Design

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Rapport de présentation



Image : Vue actuelle des façades Nord du bâtiment Le Brun et Sud du bâtimentn Chabrol depuis le centre de la cour Le Brun.
Source : *ARCH-R, 2024.*

Indice 01

Novembre 2026

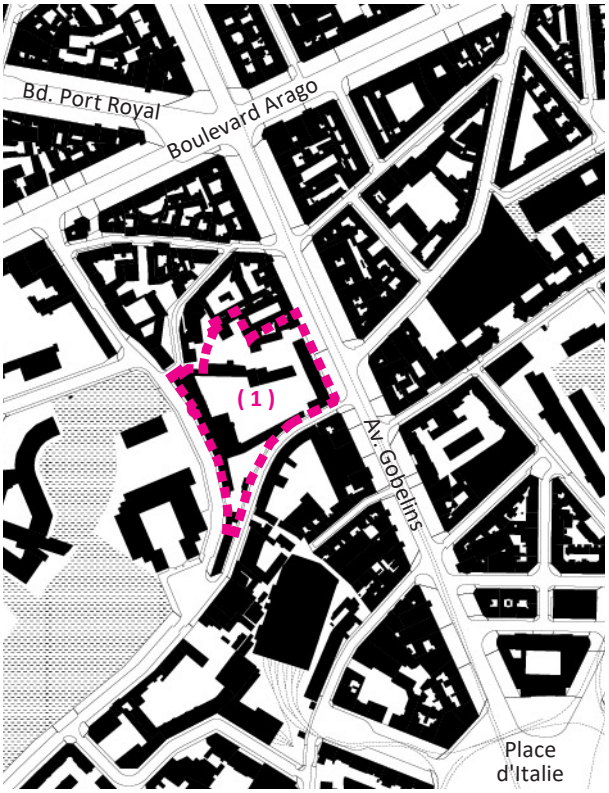
MAÎTRE D'OUVRAGE

Établissement public Mobilier national

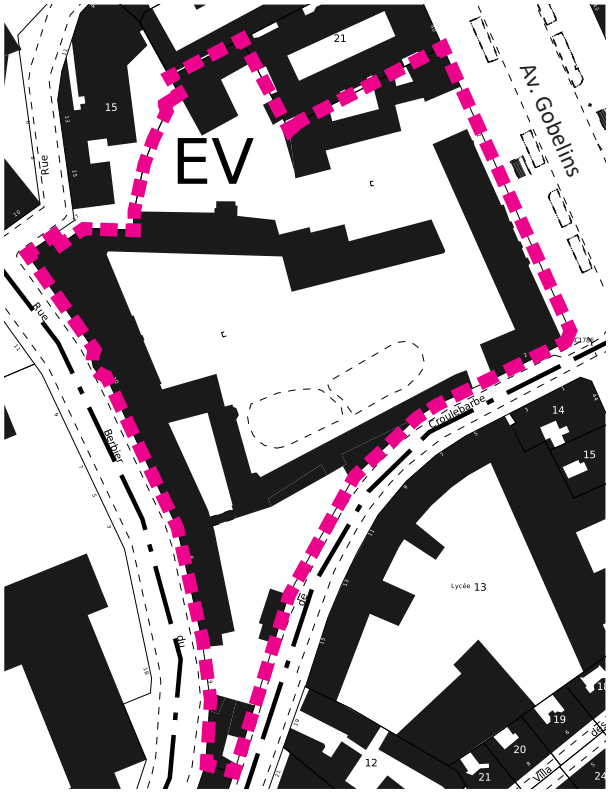
1, rue Berbier du Mets

75013 Paris

EDIFICE	Manufacture des Gobelins
VILLE	Paris
CODE POSTAL	75013
PROPRIETAIRE	Propriété de l'Etat
ADRESSE	42 avenue des Gobelins



(1) Localisation de la Manufacture des Gobelins - Échelle 1:10000
Source : *ARCH-R, 2023.*



Plan cadastral de la Manufacture des Gobelins - Echelle 1:2500
Source : Service de la Documentation Nationale du Cadastre

EPOQUES PRINCIPALES DE CONSTRUCTION	XVIIe ; XVIIIe ; XIXe ; XXe
PROTECTION	Edifices classés ainsi que les sols correspondants en totalité au titre des Monuments Historiques par arrêté du 24 mars 1993
OBJET DE L'ETUDE	Installation d'une matériauthèque, d'un espace « Co-Working », d'un espace « administration du Campus » et d'un espace « Fab-lab »
MAITRE D'OUVRAGE	Établissement public Mobilier national
ACMH	Riccardo GIORDANO, Arch-R Sarl

Références documentaires

ETUDES

- *Analyse archéologique et sanitaire de l'ensemble des Gobelins*, Jean-Michel MUSSO, ACMH, octobre 1997.
- *Audit des réseaux d'eau,* Pierre-Antoine GATIER, ACMH, décembre 2000.
- Etude préalable*. Restauration des toitures et façades bâtiment Le Brun*, Pierre-Antoine GATIER, ACMH, décembre 2001.
- Etude préalable*. Restauration des toitures et façades aile Chabrol*, Pierre-Antoine GATIER, ACMH, décembre 2002.
- *Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante*, Florence MARTIN, Chef de Projet du Service Ouvrages Bois et Polluants du Bâtiment, novembre 2004.
- *Rapport de repérage des canalisations en plomb avant travaux de rénovation*, Oliver MOUATT, Centre d'expertise du bâtiment et des travaux publics, décembre 2004.
- *Etude préalable au traitement des bâtiments de la manufacture contre le mérule avec actualisation et mise en informatique des relevés anciens,* Jacques MOULIN, ACMH, juin 2006.
- *Etude préliminaire de faisabilité géotechnique,* S. TARDIS. ARCADIS, février 2006.
- *Rapport de diagnostique de la couverture du bâtiment Le Brun,* Cabinet Baumgartner, novembre 2009.
- *Rapport de diagnostique de la couverture de l'aile Chabrol,* Cabinet Baumgartner, novembre 2009.
- *Mission de géomètre dans le cadre du programme d'évaluation technique des bâtiments 1, 2, 4, 5, 7 et 9, et de relevé général du site et de repérage des bâtiments détruits*, Géomètres-Experts-Fonciers-Associés, 2012
- *Pre-rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux – Restauration des menuiseries et d'une partie des couvertures – Bâtiment Chabrol*, GEODEM-Agence Normandie, octobre 2012.
- *Restauration des menuiseries et d'une partie des couvertures – Bâtiments Chabrol et Le Brun*, Jacques MOULIN, ACMH, août 2012.
- *Programme d'évaluation technique des bâtiments 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9, de relevé général du site, et de repérage des bâtiments détruits*, Jacques MOULIN, ACMH, janvier 2013.
- *Restauration des menuiseries du bâtiment haut – aile Chabrol*, Jacques MOULIN, ACMH, juillet 2016.
- *Diagnostic préalable à la restauration de la Manufacture et du Mobilier National. Mobilier National et Manufacture des Gobelins*, Jacques MOULIN, ACMH, juin 2019.
- *Diagnostic préalable à la restauration de la Manufacture et du Mobilier National. Bâtiment 03 – Chabrol*, Jacques MOULIN, ACMH, juin 2019.
- Diagnostic architectural et esquisse pour l'installation d'une matériauthèque, Riccardo GIORDANO, ACMH, février 2024
- Diagnostic des étages supérieurs de l'aile Chabrol et du rez-de-cour et des mezzanines de l'aile ouest de bâtiment Le Brun, et esquisse pour l'implantation d'un espace « Co-Working », d'un espace « administration du Campus » et d'un espace « Fab-lab », Riccardo GIORDANO, ACMH, mars 2025

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Darcel Geoffroy, « Manufacture National des Gobelins ». Bibliothèque du Patrimoine
- Manufacture nationale de tapisserie des Gobelins (France). (1853). *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie.* Paris : A la Manufacture des Gobelins.
- Gerspach, E. 1893. *Répertoire détaillé Des Tapisseries Des Gobelins exécutées De 1662 à 1892 ; Histoire* - Commentaires - Marques. Paris : A. Le Vasseur et Cie.
- Barberot, E. (Etienne). (1920) Traité de construction civile. Paris-Liège. (tDAR id: 420991)
- Barberot, E. (Etienne). (1922). Aide-mémoire de l'architecte et du constructeur ... Paris : Béranger.

ARCHIVES

Archives Nationales

- OI 2054
- N II Seine 239
- 1825 CP-VA-XIV-1
- 1825 CP-VA-XIV-3

Bibliothèque Nationale

- Va 303, t.4
- N II Seine 239
- 1825 CP-VA-XIV-1
- 1825 CP-VA-XIV-3

Musse Carnavalet

- 40 GCD Plan CARTOP 29887
- CARTOP 23973
- CARTOP Ph35802 (1900)
- CARTOP Ph10871 (1921)
- CARTOP Ph10872 (1921)

Archives de la Manufacture nationale de la tapisserie des Gobelins

- Série G : G/40
- Série G : G/41
- Série G : G/42
- Série M : MN/1077

Archives de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP)

- D 1996 25 892-4
- E 81 75 134-13
- E 2013 1 13-78
- 0082-075-13-1001
- E/2013/1/13-78

Internet

- cadastre.gouv.fr
- geoportail.gouv.fr
- monumentum.fr
- google.com/maps/
- gallica.bnf.fr

SOMMAIRE

FICHE DE L'ÉDIFICE....2

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES....3 ET 4

1 LOCALISATION....7
1.1 LOCALISATION DE L'OPÉRATION 8
1.2 LE BÂTIMENT CHABROL 16
1.3 PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE 18
1.4 PRÉSENTATION PHOTOGRAPHIQUE 19
CHABROL 20

2 ANALYSE HISTORIQUE....27
2.1 SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE 28
2.2 ANALYSE D'ÉVOLUTION DE L'EMPRISE DES BÂTIMENTS 32

3 DISPOSITIONS ACTUELLES DES IMMEUBLES....57
3.2 DESCRIPTION BÂTIMENT CHABROL 58
LE PAVILLON D'ENTRÉE (A) - *HORS PÉRIMÈTRE D'OPÉRATION* 59
L'AILE BASSE (B) 60
L'ÉCOLE DE DESSIN (C) 64

4 RAPPEL D'ANALYSE D'ÉTAT SANITAIRE....65
4.2 BÂTIMENT CHABROL 66
MAÇONNERIES 66 ET 67
MENUISERIES 68
PAVAGES EN ABORDS 68

5 PRINCIPES D'INTERVENTION....69
5.1 PLAN DE LA MANUFACTURE NATIONAL DES GOBELINS, 1893 70
5.2 PLAN DE LA MANUFACTURE NATIONAL DES GOBELINS, 1941 70
5.3 PLAN DE LA MANUFACTURE NATIONAL DES GOBELINS, 1943 71

ACCÈS 72
PRINCIPE DE DISTRIBUTION À REZ-DE-CHAUSSÉE 72 ET 73
PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGE, R+1 ET R+2 73 ET 74
SOUS-SOL 74

6 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE TRAVAUX 75
LOT N°1 : MAÇONNERIE-PIERRE DE TAILLE-PLÂTRERIE-VRD-MÉTALLERIE 76
LOT N°2 : MENUISERIE - CHARPENTE 80
LOT N°3 : PEINTURE 82
LOT N°4 : CVC PLOMBERIE 84
LOT N°5 : ELECTRICITÉ CFA-CFO 84

ANNEXE..... -

SONDAGES STRATIGRAPHIQUES
-8-1. MISSION DE SONDAGES PRÉLIMINAIRES POUR RECHERCHE STRATIGRAPHIQUE DE TEINTES ANCIENNES ET/OU DE DÉCORS PEINTS PAR ATELIER BOSELLI – FÉVRIER 2024

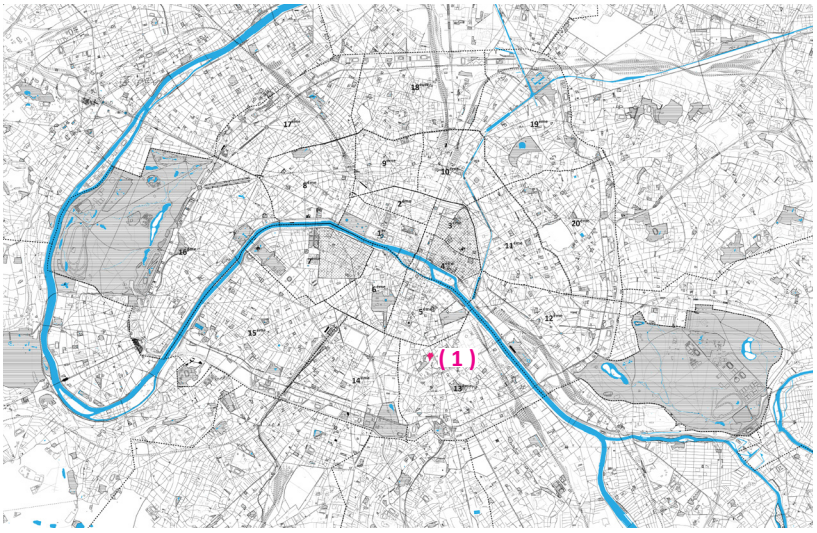
BET STRUCTURE
-8-2. DIAGNOSTIC DES PLANCHERS DU RDC DE L'AILE CHABROL PAR BUCCI AND PARTNERS– JUIN 2023
-8-2. DIAGNOSTIC DES PLANCHERS DU R+1 ET R+2 DE L'AILE CHABROL PAR BUCCI AND PARTNERS– JUILLET 2025
-8-2. INSTALLATION D'UNE MATÉRIAUTHÈQUE, D'UN ESPACE DE COWORKING, D'UN ESPACE D'ADMINISTRATION DU CAMPUS ET D'UN FAB LAB – NOTE DE CALCUL PAR BUCCI AND PARTNERS – SEPTEMBRE 2026

BET FLUIDES
-8-3. NOTICE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE PAR IMPACT INGÉNIERIE – AVRIL 2026
-8-3. SIMULATION THERMIQUE DYNAMIQUE (STD) PAR IMPACT INGÉNIERIE – AVRIL 2026
-8-3. CALCUL MATÉRIAUX BIOSOURCÉS PAR IMPACT INGÉNIERIE – JUILLET 2026
-8-3. ETUDE FACTEUR DE LUMIÈRE DE JOUR (FLJ) PAR IMPACT INGÉNIERIE – AVRIL 2026
-8-3. NOTICE ENTRETIEN MAINTENANCE PAR IMPACT INGÉNIERIE – SEPTEMBRE 2026
-8-3. CHARTE CHANTIER PROPRE PAR IMPACT INGÉNIERIE – JUIN 2026
-8-3. DIAGNOSTIC RESSOURCES EN VUE DU RÉEMPLOI PAR IMPACT INGÉNIERIE – OCTOBRE 2026

AMIANTE, PLOMB ET TERMITES
-8-4. RAPPORT DE REPÉRAGE DU PLOMB AVANT TRAVAUX PAR BUREAU VERITAS – SEPTEMBRE 2026
-8-4. PRÉ-RAPPORT DE REPÉRAGE AMIANTE AVANT RÉALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BÂTI PAR BUREAU VERITAS – SEPTEMBRE 2026
-8-4. ETAT DU BÂTIMENT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES PAR BUREAU VERITAS – SEPTEMBRE 2026

1. Localisation

1.1 Localisation de l'opération



(1) Manufacture des Gobelins – Sans échelle
Source : Sectorisation générale de la ville de Paris. ARCH-R, 2024

Au cœur du XIIIe arrondissement de Paris, la manufacture des Gobelins se compose de nombreux bâtiments construits le long de l'ancien cours de la Bièvre (occupé aujourd'hui par la rue Berbier du Mets) de la fin du XVIIe siècle au début du XXe siècle.

Les transformations ont été nombreuses depuis le XVIIème siècle, et les étapes de l'évolution de l'emprise immobilière de la manufacture peuvent être sommairement résumées comme suit.[1]

Avant le XVIIe siècle, le site est composé de nombreux bâtiments, appartenants à différentes familles, disposés le long de l'ancien cours de la Bièvre.

En 1662, Colbert constitue la manufacture des Gobelins autour des bâtiments préexistants et enclenche son agrandissement, le long d'un axe **Est/Ouest**, avec la construction des bâtiments Colbert et **Le Brun**. L'hétérogénéité des bâtiments situés le long de la rivière témoigne de la conservation des constructions préexistantes.

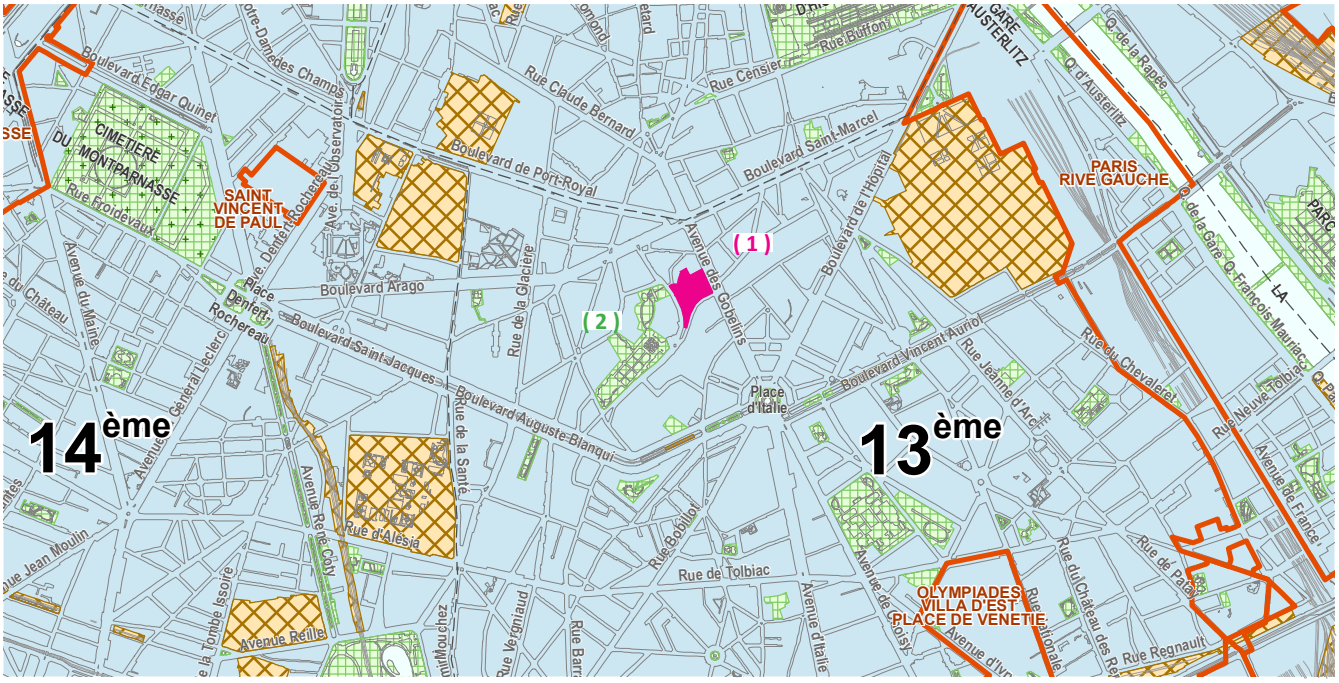
Au XVIIIe siècle, sous la direction de Robert de Cotte, premier architecte du Roi, de nouveaux travaux modifient le site. Les constructions composites le long de la rivière laissent place à l'aile Berbier du Mets **Nord** sous sa forme actuelle, avec la création de la chapelle. La partie **Ouest** du site se trouve aussi modifiée par la construction du bâtiment d'Angivillers, et de la moitié de l'aile sud du bâtiment Berbier du Mets.

Au XIXe siècle, les aménagements lancés dans le quartier à l'initiative du Baron Haussmann, puis les combats de la Commune en 1871, provoquent la disparition de plusieurs bâtiments situés dans la partie orientale du site, et en son centre, tels que la galerie des antiques et la grande galerie.

Au début du XXe siècle, la galerie Formigé remplace à son tour la galerie provisoire. L'ensemble des bâtiments subiront au cours du siècle et plus particulièrement dans l'après-guerre des adaptations et des réparations plus ou moins heureuses, contribuant à leur donner l'aspect hétérogène qui les caractérise aujourd'hui.

[1] Pour de plus amples renseignements sur l'évolution générale du site de la Manufacture, voir *: Diagnostic préalable à la restauration de la Manufacture des Gobelins et du Mobilier National,* Jacques MOULIN ACMH - 2BDM, 06/2019

1.1.1 Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (PLUb) 2024



(1) Manufacture des Gobelins, (2) parc national des Gobelins – Sans échelle
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - Sectorisation végétale de la zone UG.*

La Manufacture des Gobelins est soumise aux dispositions **du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (PLUb)** de la ville de Paris, enté en vigueur en **novembre 2024**

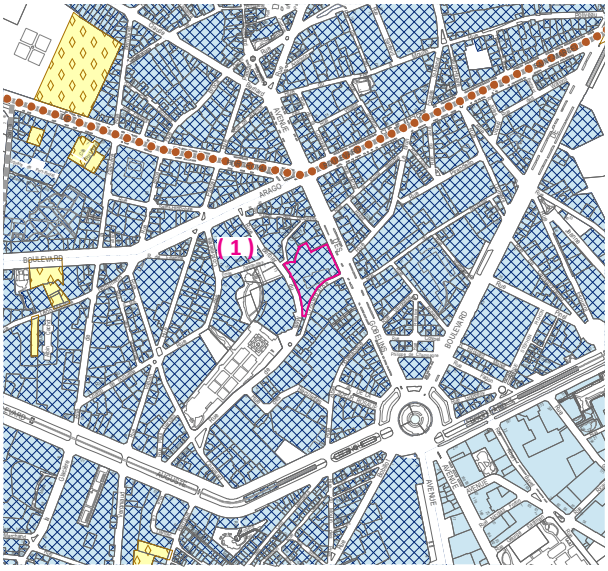
Selon les zones du PLU, le site est classé en **Zone Urbaine Générale (UG**) et se situe à proximité immédiate, à l'ouest, d'un secteur classé en **Zone Urbaine Verte (UV)**, correspondant au parc national des Gobelins.

Zone Urbaine Générale (UG)

La **UG** couvre la majeure partie du territoire parisien hors les bois de Boulogne et de Vincennes. La délimitation de cette zone a pour objectif la mise en œuvre de dispositifs visant (1) à assurer un équilibre entre les différentes destinations urbaines, (2) à favoriser le développement de la mixité sociale, et (3) à renforcer les écologies végétales existantes. L'UG intègre par ailleurs les secteurs identifiés comme exposés à des risques naturels ou technologiques, afin d'en encadrer le développement dans une logique de résilience urbaine.

Par ailleurs, l'avenue des Gobelins est répertoriée parmi les voies à enjeu, contribuant à la protection et à la **valorisation du commerce et de l'artisana**t en rez-de-chaussée, de part et d'autre de la rue. *(voir UG.1.4.2 Protection du commerce et de l'artisanat du règlement du PLUb).*

Concernant les règles d'implantation et de hauteur des constructions, le PLUb précise que la hauteur maximale autorisée pour la **façade nord-est**, donnant sur l'avenue des Gobelins, est limitée à **20 mètres**. Cette restriction s'applique également à la **portion Sud de la Galerie d'exposition**, en cohérence avec les exigences morphologiques du tissu urbain environnant.



Terrains soumis à l'article UG.1.4.1

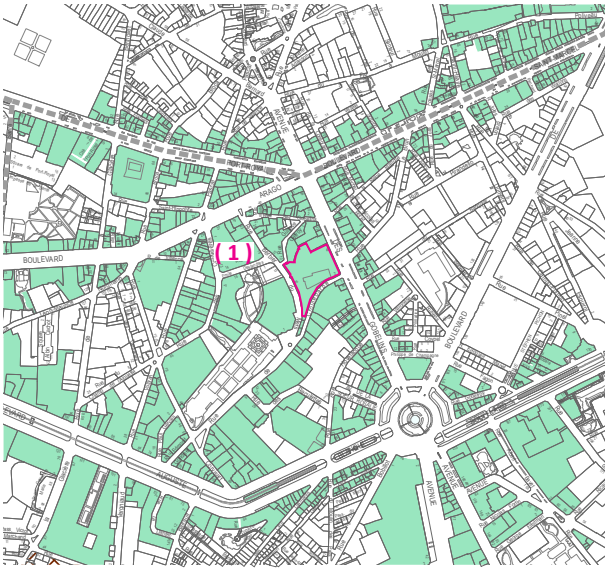
Secteur de développement de l'habitation

Terrains non soumis à l'article UG.1.4.1

Zone Urbaine Générale : Art UG.1.3.3

Secteur d'encadrement des hébergements touristiques

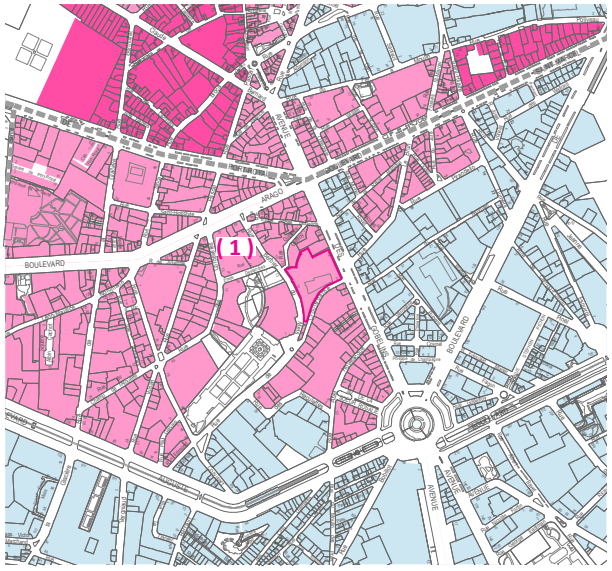
(1) Manufacture des Gobelins
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « B - équilibre entre destinations » de la zone UG*



Sous-secteur de maintien des continuités écologiques

Sous-secteur de déficit d'arbres et espaces végétalisés

(1) Manufacture des Gobelins
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « G- Sectorisation vegetale » de la zone UG*

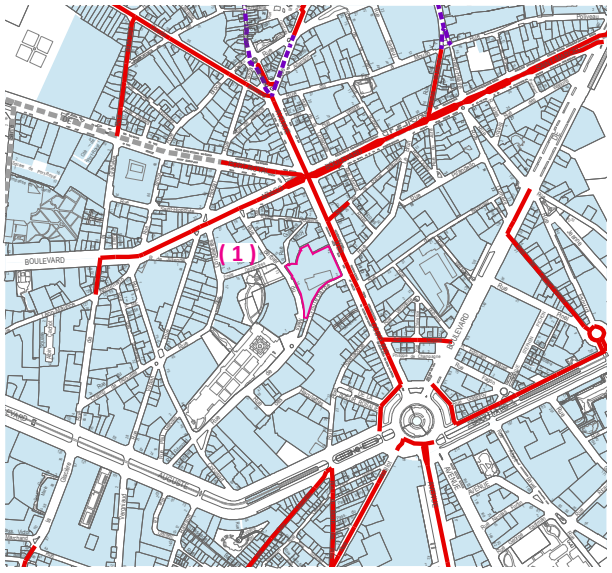


Zone non déficitaire en logement social

Zone déficitaire en logement social

Zone hyper-déficitaire en logement social

(1) Manufacture des Gobelins
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « D - mixité sociale » de la zone UG.*



Zone Urbaine Générale

Protection du commerce et de l'artisanat

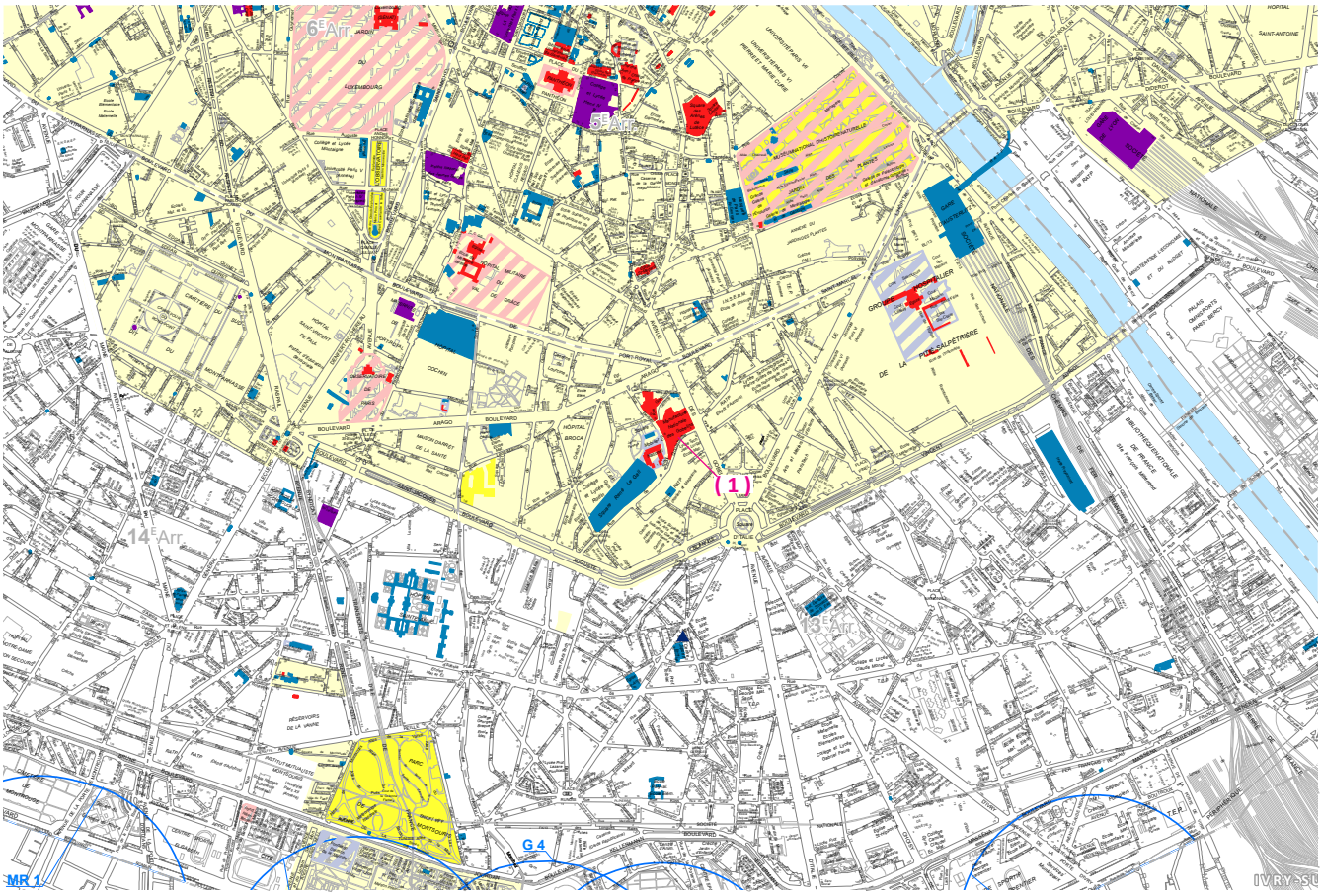
Protection particulière du commerce artisanal de proximité

Protection particulière du commerce culturel

(1) Manufacture des Gobelins
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « C - protection du commerce » de la zone UG*

Bâtiments protégés[1]

L'ensemble de bâtiments et sols de la Manufacture national de Gobelins sont classes, en totalité, au titre des Monuments Historiques par arrêté du 24/03/1993.



Patrimoine Naturel

▲ Puits ou forage à l'Albien générant des périmètres de protection immédiat ou rapproché

Protection des monuments historiques et des sites

- Bâtiment ou partie de bâtiment classé au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit au titre des monuments historiques
- Bâtiment ou partie de bâtiment inscrit et classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage classé au titre des monuments historiques
- Sol, sous-sol ou ouvrage inscrit au titre des monuments historiques
- Site classé
- Site inscrit
- Périmètre de protection des monuments classés ou inscrits des communes limitrophes

(1) Manufacture des Gobelins
Source : *Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « I. Consecation du patrimoine (natruel et culturel) »*

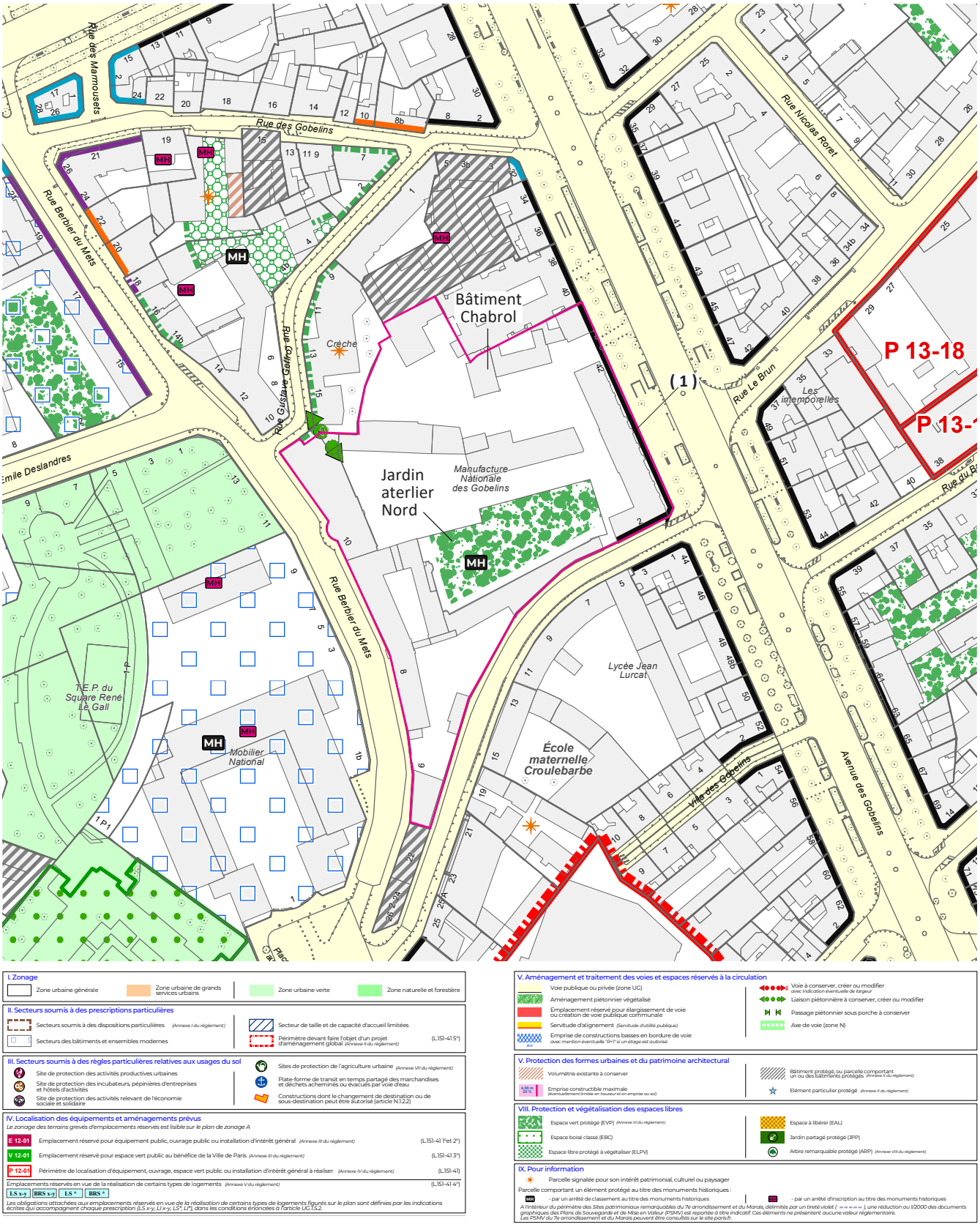
Espaces libres, végétalisation, abords des constructions

L'ensemble des espaces verts présents sur la Manufacture National des Gobelins est répertorié comme **Espace Vert Protégé (EVP)**, notamment le **jardin de l'atelier Nord**. L'article UV.4.3.4 du Code de l'urbanisme du PLU identifie ces espaces pour leur valeur écologique, leur qualité arboricole et leur rôle dans la préservation des équilibres environnementaux. Toute intervention sur un EVP doit :

- *« maintenir ou améliorer les qualités écologiques, paysagères, végétales ou arboricoles des emprises protégées, conformément aux dispositions des sous-sections UV.4.1.2 (caractéristiques des espaces libres de construction) et UV.4.1.3 (caractéristiques des espaces végétalisés et des plantations) ci-avant*
- *maintenir ou augmenter la perméabilité des sols et la surface des espaces végétalisés et de pleine terre »* [2]

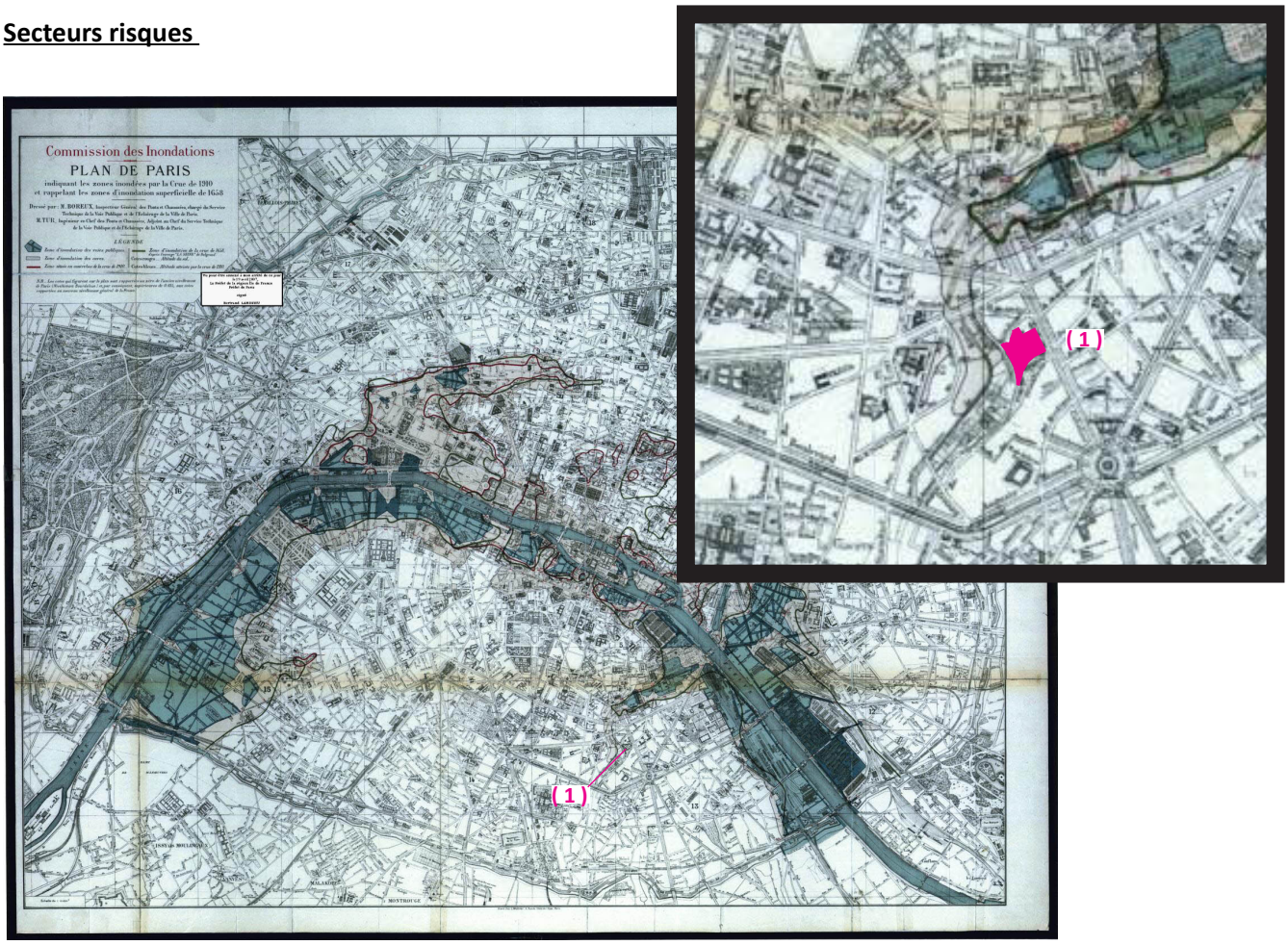
La surface totale d'espace protégé au sein **du jardin de l'atelier Nord** est estimée à **environ 1 600 m²**. Aucun arbre remarquable ou soumis à une protection réglementaire n'a, à ce jour, été formellement identifié ou localisé à l'intérieur du périmètre du site.

[1] Modalités d'application du règlement PLUb Paris 2024. Dispositions générales. Règlements des zones « UG.2.4 Protection des formes urbaines et du patrimoine architectural »
[2] Modalités d'application du règlement PLUb Paris 2024. Dispositions générales. Règlements des zones « UG.4.3.4 Espaces verts protégés (EVP) »



(1) Manufacture des Gobelins
Source *: Plan de l'atlas général du PLUb - Extrait de la planche H 10 - 11*

Secteurs risques



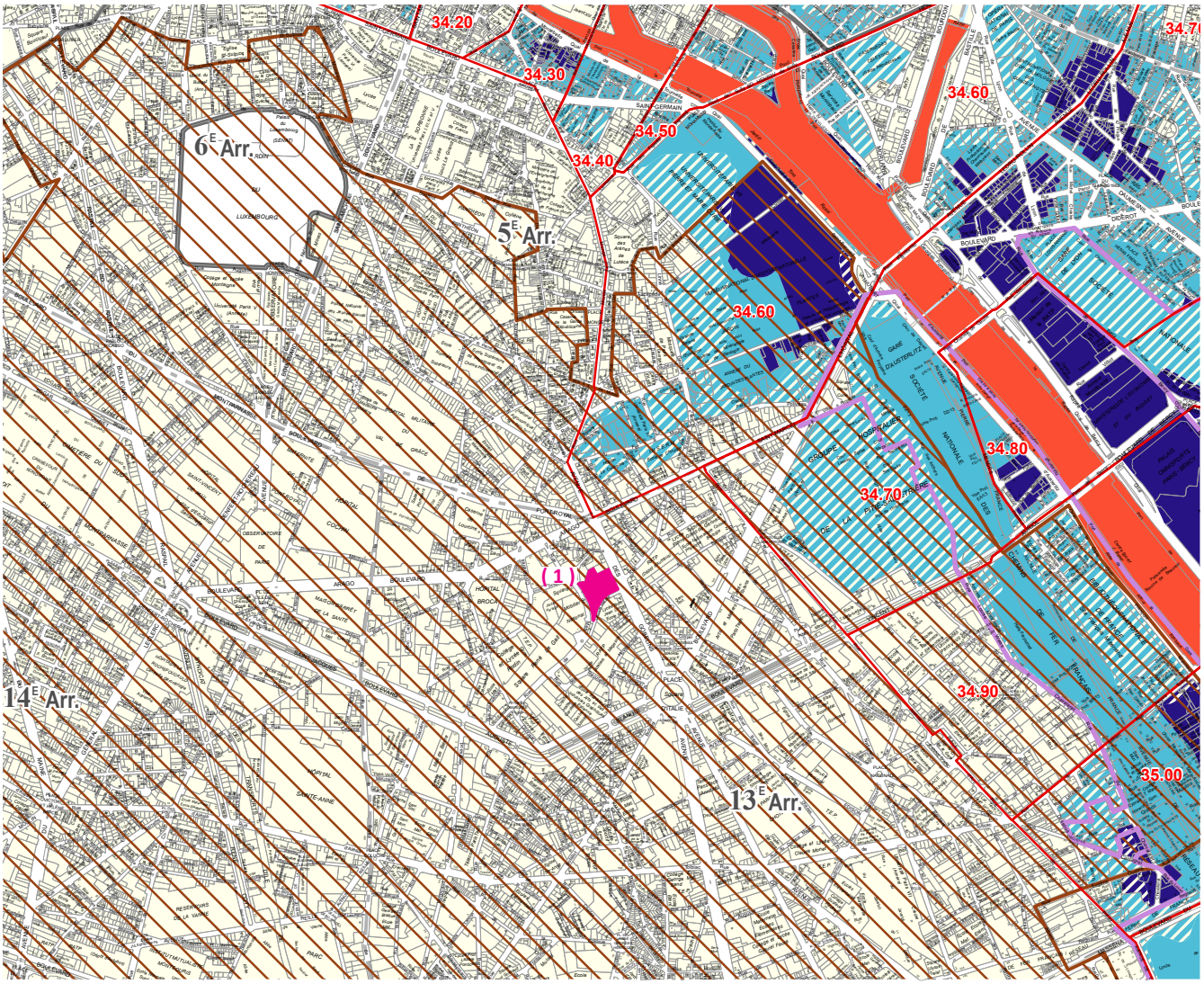
(1) Manufacture des Gobelins
Source *: Plan du P.P.R.I de Paris indicant les zones inondées par la Crue de 1910 et rappelant les zones d'inondation superficielle de 1658. PLUb annexes 2024*

Le PLUb distingue deux types de dispositifs de prévention des risques à l'échelle de la ville : d'une part, ceux relatifs aux **mouvements de terrain**, et d'autre part, ceux liés aux **risques d'inondation**.

Les **bâtiments et sols classés** ainsi que les **espaces verts protégés** de la Manufacture nationale des Gobelins sont principalement exposés à des aléas liés aux **mouvements de terrain**. Cependant, ils peuvent néanmoins également faire l'objet d'affectations potentielles liées aux **risques d'inondation.**

En ce qui concerne la prévention du risque de mouvement de terrain, le site est localisé dans une zone identifiée comme étant **concernée par la présence d'anciennes carrières souterraines**, ce qui implique une vigilance particulière dans le cadre des interventions constructives ou paysagères.

Enfin, il convient de noter qu'à environ **350 mètres au nord du site**, au niveau du boulevard Saint-Marcel, se trouve une **zone urbaine classée potentiellement submersible** (zone à risque délimitée par le Plan de Prévention du Risque d'Inondation – P.P.R.I.), en cas de montée des eaux pouvant atteindre un mètre. Ce secteur correspond très vraisemblablement à l'ancien lit de la rivière Bièvre, aujourd'hui enfouie et transformée en infrastructure de voirie.



Servitudes de carrières

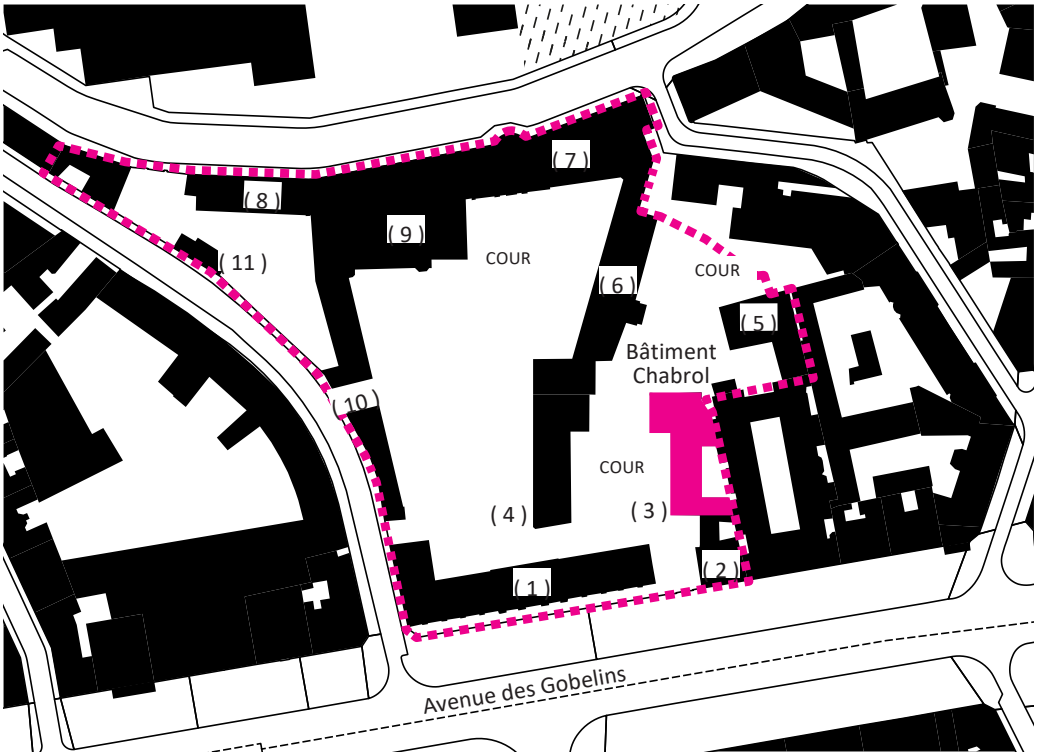
- Zones d'anciennes carrières
- Zone comportant des poches de gypse antéludien

Plan de prévention des Risques d'Inondation

- Zone bleu sombre (incluse dans l'aléa) — *Zone urbanisée potientiellement submersible par plus d'un mètre d'eau*
- Zone bleu sombre hachurée (hors aléa)
- Zone bleu clair (incluse dans l'aléa) — *Zone urbanisée potientiellement submersible par au plus un mètre d'eau*
- Zone bleu clair hachurée (hors aléa)
- Zone rouge : zone d'écoulement principal du fleuve en période de crues
- Zone verte : zone d'expansion des crues
- Secteurs stratégiques pour le développement économique et social de Paris ou d'intérêt général
- 34.50 — PHEC en mètres suivant le nivellement général de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associés
 Pour avoir le PHEC suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retirer 0,33 m

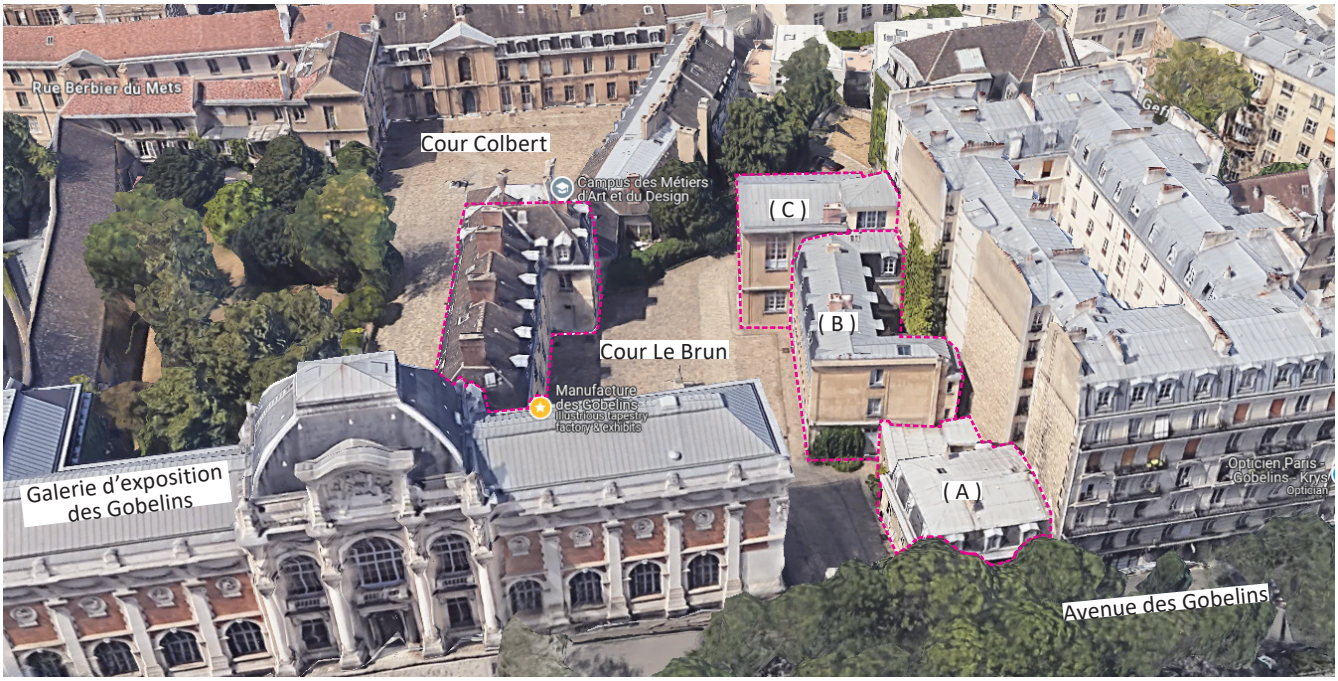
(1) Manufacture des Gobelins
Source *: Extrait de la carte de synthèse du PLUb - « J- sectreurs de risque »*

1.2 Le bâtiment Chabrol



1. Galerie d'exposition des Gobelins
2. Poste des Gardes
3. Bâtiment Chabrol
4. Bâtiment Le Brun
5. Pavillon Mulard
6. Bâtiment Colbert
7. Berbier du Mets (nord)
8. Berbier du Mets (sud)
9. Pavillon d'Angivilliers
10. Ateliers du Nord
11. Garages

N Source d'image: *ARCH-R, 2024.*



Vue générale de la Manufacture des Gobelins depuis l'avenue des Gobelins – les bâtiments Le Brun et Chabrol indiqués en pointillés.
Source d'image : *Google Maps 3D view* et *ARCH-R, 2023*

Le **bâtiment Chabrol** regroupe aujourd'hui principalement des logements de fonction pour la plupart désaffectes, deux grandes salles de dessin et des bureaux.

Construit en 1850 près de l'entrée à la Manufacture sur l'avenue des Gobelins, le bâtiment est nommé d'après l'auteur de ses plans, Pierre Prosper Chabrol, architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. Les corps qui la composent ont fait l'objet de remaniements successifs, notamment à partir de 1940, tant intérieurs qu'extérieurs.

L'Aile Chabrol est constituée (**d'Est** en **Ouest**) des trois corps suivants :

- Le pavillon d'entrée et son appentis (A)
- L'aile basse, accueillant des bureaux et logements (B)
- L'aile haute, accueillant l'école de dessin (C)

A partir de 1940, le bâtiment a subi (voir planche EA25) :

- la démolition du pavillon **Est** attenant l'aile basse (B), en raison de son excessive proximité avec la galerie Formigé achevée en 1921,
- le cloisonnement de l'aile basse, afin d'accueillir des logements,
- la modification de baies extérieures et le changement des menuiseries,
- le remplacement des enduits au plâtre par des enduits au ciment et la modification concomitante du décor extérieur de l'école de dessin.

A l'instar d'autres édifices de la manufacture, **le bâtiment Chabrol** a été inclus dans les principales études suivantes. En 1997, Jean-Michel Musso, ACMH a réalisé une étude d'évaluation de l'état archéologique et sanitaire de son clos et son couvert. En 2002 Pierre-Antoine Gatier, ACMH, a mené une étude préalable à la restauration des façades et toitures du **bâtiment Chabrol**.

En 2000, un audit des réseaux extérieurs EU, EV, EP et Eaux d'incendie a été effectué sur l'emprise de la Manufacture des Gobelins par Pierre Antoine Gatier, ACMH, révélant, à cette occasion, un système en bon état mais ne respectant pas néanmoins les normes en vigueur.

En 2006, ARCADIS ESG a effectué une reconnaissance géotechnique à proximité du **bâtiment Chabrol**, comportant la réalisation de deux sondages destructifs avec enregistrement des paramètres et essais pressiométriques, afin de vérifier la présence de carrières et de déterminer les caractéristiques mécaniques du terrain. Cette étude a été menée dans le cadre du projet de restauration de la galerie Formigé.

En 2009, le bureau d'étude Baumgartner a réalisé un audit des couvertures de l'ensemble des bâtiments du site de la Manufacture des Gobelins.

En 2013, dans le cadre d'une étude technique conduite par Jacques Moulin, ACMH, le bureau d'étude BMI a effectué une évaluation sommaire des portances structurelles des planchers des bâtiments du site, principalement limitée au recensement des surcharges d'exploitation réglementairement associées aux affectations identifiées, zone par zone, et au constat de la capacité des structures actuelles à les supporter.

Par ailleurs, dans le cadre d'un chantier placé sous l'autorité de Jacques Moulin, ACMH, les fenêtres de **l'aile basse du bâtiment Chabrol** (B) ont été remplacées en 2013 par des nouvelles huisseries en chêne avec double vitrage peintes aux deux faces. Ainsi que la réfection des couvertures du **bâtiment Chabrol** selon les dispositions anciennes avec la réfection des lucarnes en charpente en chêne pour le bâtiment bas et la mise en œuvre de couvertures en ardoises sur les brisis et en zinc sur les terrassons. Une seconde phase de travaux, réalisée en 2016, a permis de finaliser le remplacement des menuiseries restantes de **l'aile haute du bâtiment Chabrol** (C).

Parallèlement à ces études et campagnes de travaux, des relevés de géomètre ont été réalisés en 1996 (dressé par Daniel LEGRAND Ingénieur E.T.P. Géomètre-Expert) et 2010 (par FIT Conseil Géomètres-Experts) sur l'ensemble du site.

Entre 2012 et 2014, dans le cadre d'une étude technique conduite par Jaques Moulin, ACMH, un nouveau relevé de géomètre du site et des réseaux (eau, électricité courant fort, télécom, gaz et chauffage) aériens et souterrains de la Manufacture des Gobelins a été réalisé par le cabinet Géomètres-Experts-Fonciers-Associés. A cette occasion, les tracés des réseaux extérieurs EU, EV, EP et Eaux d'incendie identifiés en 2000, ont été reportés sur les plans en format .dwg.

En 2019, les deux bâtiments ont été inclus dans l'étude générale *Diagnostic préalable à la restauration de la Manufacture des Gobelins et du Mobilier National* réalisée par Jacques Moulin, ACMH.

Plus récemment, en février 2024, une étude de diagnostic architectural et esquisse du rez-de-chaussée et sous-sol pour l'installation d'une matériauthèque du Campus Mode, Métiers d'Art et Design — Gobelins a été établie par Riccardo Giordano, ACMH. Elle inclut :

- une étude de reconnaissance des planchers du rez-de-chaussée et d'évaluation de leur capacité porteuse par le BET Bucci And Partners
- a effectué une étude technique et environnementale des locaux à rez-de-chaussée et sous-sol par le bureau d'étude Impact Conseils & Ingénierie

Le présent dossier **PRO-DCE** s'inscrit dans la continuité d'études de diagnostic et d'avant-projet précédemment réalisés sur le **bâtiment Chabrol** et ses abords. En particulier, il fait suite, d'une part, à l'étude de diagnostic des étages inférieurs du **bâtiment Chabrol**, réalisée dans le cadre du projet d'implantation d'une nouvelle matériauthèque et achevée en février 2024, et, d'autre part, à l'étude de diagnostic portant sur les étages supérieurs (R+1 et R+2) **bâtiment Chabrol**, ainsi que sur le rez-de-chaussée de l'aile ouest du bâtiment Le Brun, finalisée en avril 2025.

Il a pour objet :

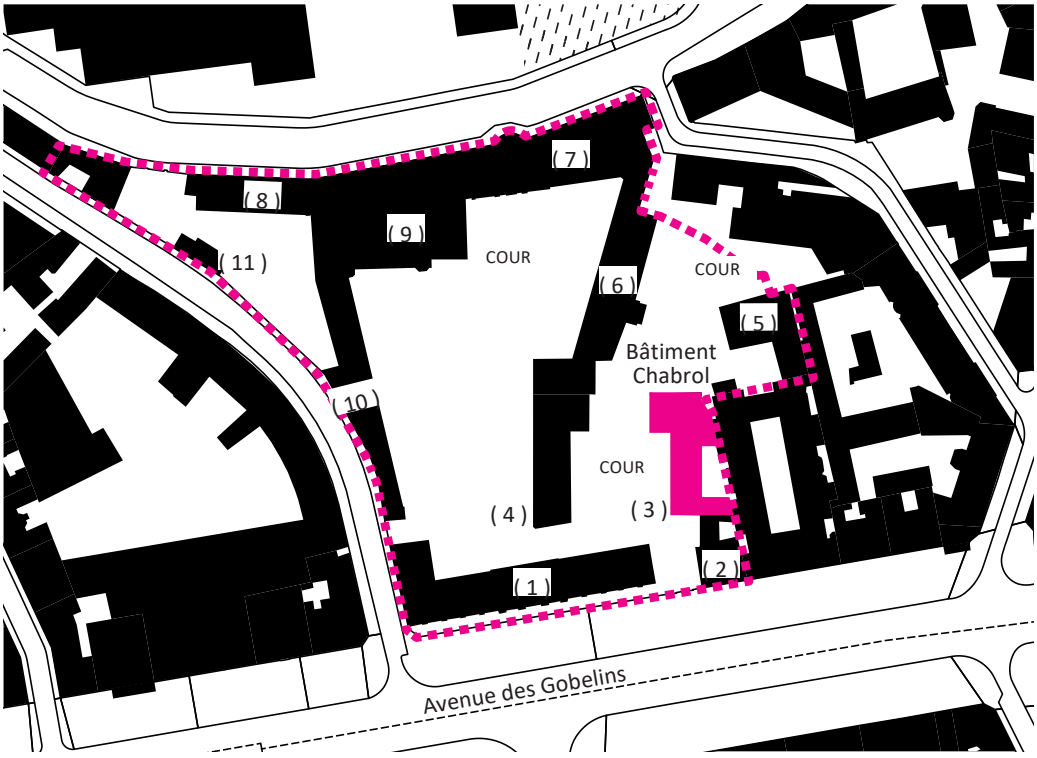
- de dresser le **dossier PRO-DCE** de son aménagement intérieur dans la perspective de l'implantation d'espaces de type « co-working », « fab-lab », et « administration » du **Campus Mode, Métiers d'Art de Design – Gobelins**.

1.3 Périmètre de projet (PRO-DCE)

Bâtiment Chabrol : Rez-de-chaussée, étages supérieurs (R+1 et R+2) et sous-sol : clos et couvert et intérieur (voir plan joint EA24 - 31).

1.4 Présentation photographique

Bâtiment Chabrol



1. Galerie d'exposition des Gobelins
2. Poste des Gardes
3. Bâtiment Chabrol
4. Bâtiment Le Brun
5. Pavillion Mulard
6. Bâtiment Colbert
7. Berbier du Mets (nord)
8. Berbier du Mets (sud)
9. Pavillon d'Angivilliers
10. Ateliers du Nord
11. Garages

N Source d'image: *ARCH-R, 2024.*



La façade Sud du l'aile basse et haute donnant vers la cour Le Brun.
Source : *ARCH-R, 2023.*



La façade Nord du l'aile basse donnant vers la cour intérieure.
Source : *ARCH-R, 2023.*





La façade Ouest de l'aile haute donnant vers la cour Mulard
Source : *ARCH-R, 2023.*

La façade Ouest de l'aile basse donnant vers la cour intérieure.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Le pignon Est de l'aile basse ansi que de laile haute à gauche.
Source : *ARCH-R, 2023.*



La façade Est sur la cour interieure.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Intérieur de la salle de dessin à rez-de-chaussée.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Intérieur Est sur cour interieure
Source : *ARCH-R, 2023.*



Le salon du logement situé à l'Est au premier étage (R+1) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2024.*



Le salon du logement situé à l'Ouest au premier étage (R+1) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Le salon du logement situé à l'Est au deuxième étage (R+2) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2023.*



La cuisine du logement situé à l'Est au deuxième étage (R+2) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Le salon du logement situé à l'Ouest au deuxième étage (R+2) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2023.*



Le couloir longeant l'arrière de la façade Nord du logement situé à l'Ouest au deuxième étage (R+2) de l'aile basse du bâtiment Chabrol.
Source : *ARCH-R, 2023.*

2. Analyse historique

Synthèse chronologique générale

1447 Installation du premier atelier de teinture au faubourg Saint-Marcel par Jean Gobelin.[1]

Milieu du XV^e^ Les Gobelins et les Canaye, ces derniers originaires de Milan, teinturiers en écarlate, sont établis sur les bords de la Bièvre.

1602 Henri IV interdit l'importation de tapisseries étrangères.[2] Les tapissiers flamands Marc et Hiérosme de Comans ainsi que François de La Planche, sont logés par Jean de Fourcy, intendant des bâtiments du Roy, rue de Bièvre dans une grande maison dite des Gobelins.

1607 Officialisation d'une première manufacture de tapisseries dans le site du Faubourg Saint Marcel (lettres patentes d'Henri IV). On oblige cette entreprise privée, sous protection royale, d'établir au moins 80 métiers dont 60 à Paris (les autre étant à Amiens, Calais et Tour).[3]

1619 Départ de Philippe de Maecth, responsable d'un des ateliers, à Mortlake (Angleterre).

1627 Mort de François de La Planche. 62 métiers sont en activité à la manufacture.

1633 Rupture de l'association que en 1629 était passée à Charles des Comans et Raphaël de La Planche, fils des premiers entrepreneurs ; seul Charles des Comans reste au faubourg Saint Marcel.

1652 Premier plan dressé par Gomboust.

1662 Regroupement aux Gobelins, autour des ateliers qui restaient, dans une maison achetée par Colbert, des ateliers dispersés dans Paris et de celui de Maincy (créé par Fouquet lors de la constr uction de Vaux-le-Vicomte).

Lancament de la construction des bâtiments: Colbert, Le Brun, galerie d'exposition (aujourd'hui disparue) et l'aterlier Nord

Cette deuxième manufacture comporte trois ateliers de haute lisse et un atelier de basse lisse. L'entreprise privée et la production elle-même sont acquises par le Roy.[4]

1663 Charles Le Brun, premier peintre du Roy, est nommé directeur de la Manufacture royale des Gobelins.

[1] Darcel Geoffroy, « Manufacture National des Gobelins ». Bibliothèque du Patrimoine.
[2] A.-L. Lacodaire, « Tapisseries des Gobelins », Paris, 1853. Bibliothèque du Patrimoine.
[3] Op cit.
[4] E. Gerspach, « Tapisseries des Gobelins, historie- commentaires- marques », Paris, 1893. Bibliothèque du Patrimoine.

1667 Etablissement, par édit royal, de la Manufacture royale des Meubles de la Couronne incluant la manufacture de tapisserie.

1690 Mort de Le Brun dans la maison qu'il occupait aux Gobelins. Pierre Mignard lui succède.

1691 Plan de l'Hôtel royal des Gobelins par Sébastien Le Clerc.

1694 Interruption des activités de la Manufacture des Gobelins et licenciement du personnel, les caisses de l'Etat étant vides (guerres de la ligue d'Augsbourg).

1699 Réouverture de la Manufacture sous la direction de Jules Hardouin Mansart. La fabrication est limitée à la tapisserie : deux ateliers de haute lisse et quatre de basse lisse.

1723 Construction de la chapelle et du « nouveau bâtiment » bordant les jardins du directeur au nord.

1800 Transformation en jardin romantique de ce jardin à la française.

1810 Construction de l'entrée en hémicycle.

1824 Michel Eugène Chevreuil est nommé par Charles X à la tête de l'atelier de teinture ; il y restera jusqu'au 1883.[4]

1825 La démolition du Pavillon de l'Horloge inaugure la série de destructions frappant les bâtiments de la Manufacture.

La manufacture de la Savonnerie (installée en 1627 à Chaillot et réorganisée en 1663) est transférée aux Gobelins.

Les ateliers de basse lisse sont transférés à Beauvais.

1850 Construction par l'architecte Chabrol de l'aile nord de la cour Le Brun.

1868/1869 Elargissement de la rue Mouffetard qui devient l'avenue des Gobelins. Cette opération entraîne la disparition de l'entrée en hémicycle et celle des bâtiments adjacents.

Mai 1871 Les derniers combats de la Commune provoquent l'incendie des galeries et ateliers limitant au sud l'avant cour et la cour Colbert ainsi que la démolition de l'aile Est du bâtminet Le brun

1877 Construction le long de l'avenue, d'une galerie « provisoire » pour l'exposition universelle de 1878 et démolition consécutive du pavillon oriental de l'aile aux guirlandes.

1901 Exposition rétrospective de la manufacture nationale des Gobelins, 1601 - 1901, au Grand Palais.

1910 Suppression de cette galerie et premiers travaux de confortation du sous-sol pour l'érection du nouveau musée, confiée à l'architecte Formigé.

1913 Le gros-œuvre du musée (galerie Formigé) est terminé. Les travaux sont interrompus par la guerre.

1921 Achèvement des travaux.

1934 Démolition et transformation de l'extrémité orientale de l'aile aux guirlandes (bâtiment Le Brun) pour dégager un passage le long de la nouvelle galerie.

1935 Les manufactures des Gobelins et de Beauvais sont rattachées au Mobilier National. Construction par Auguste Perret, du bâtiment Perret sur une partie des jardins attribués aux tapissiers. L'espace restant est aménagé en square (Le Gall).

1936 Annexion administrative des Manufactures nationales de Beauvais et des Gobelins au Mobilier National.

1939 Départ pour Aubusson des ateliers des Gobelins et de la Savonnerie.

1940 Retour aux Gobelins des ateliers.

Suppression du Pavillon oriental de l'aile Chabrol, afin de faciliter l'accès à la cour Le Brun.

Les tapissiers de Beauvais, dont la manufacture a été détruite, sont accueillis aux Gobelins.

1941 -1942 Surélévation du Pavillon Mulard.

Modification des cloisonnements à rez-de-chaussée de l'aile basse du bâtiment Chabrol, pour implanter des logements.

1948 Démolition de l'atelier de Berry, désaffectation de l'atelier du Nord et aménagement du rez-de-chaussée du musée en atelier pour la haute lisse.

1966 Annexions administratives des ateliers de Lodève, créé en 1964, au Mobilier National.

1967/1968 Construction de la nouvelle manufacture derrière le Mobilier National. A cette occasion, le pavillon de Julienne est démonté mais ne sera pas rebâti.

1976 Annexion administrative des ateliers de dentelle du Puy et de l'Alençon au Mobilier National.

Inauguration de la galerie nationale d'exposition à Beauvais.

1977 Création de l'Institut Français des Œuvrés d'Art (IFROA) sous l'autorité de l'administrateur du Mobilier National.

1980 Décret législatif qui règle l'activité du Mobilier National.

1989 Retour à Beauvais d'une partie des ateliers de basse lisse.

1995 L'atelier du nord est restauré et réaffecté à la production de haute-lice.

2000 L'aile Berbier du Mets sud est restaurée et réaménagée.

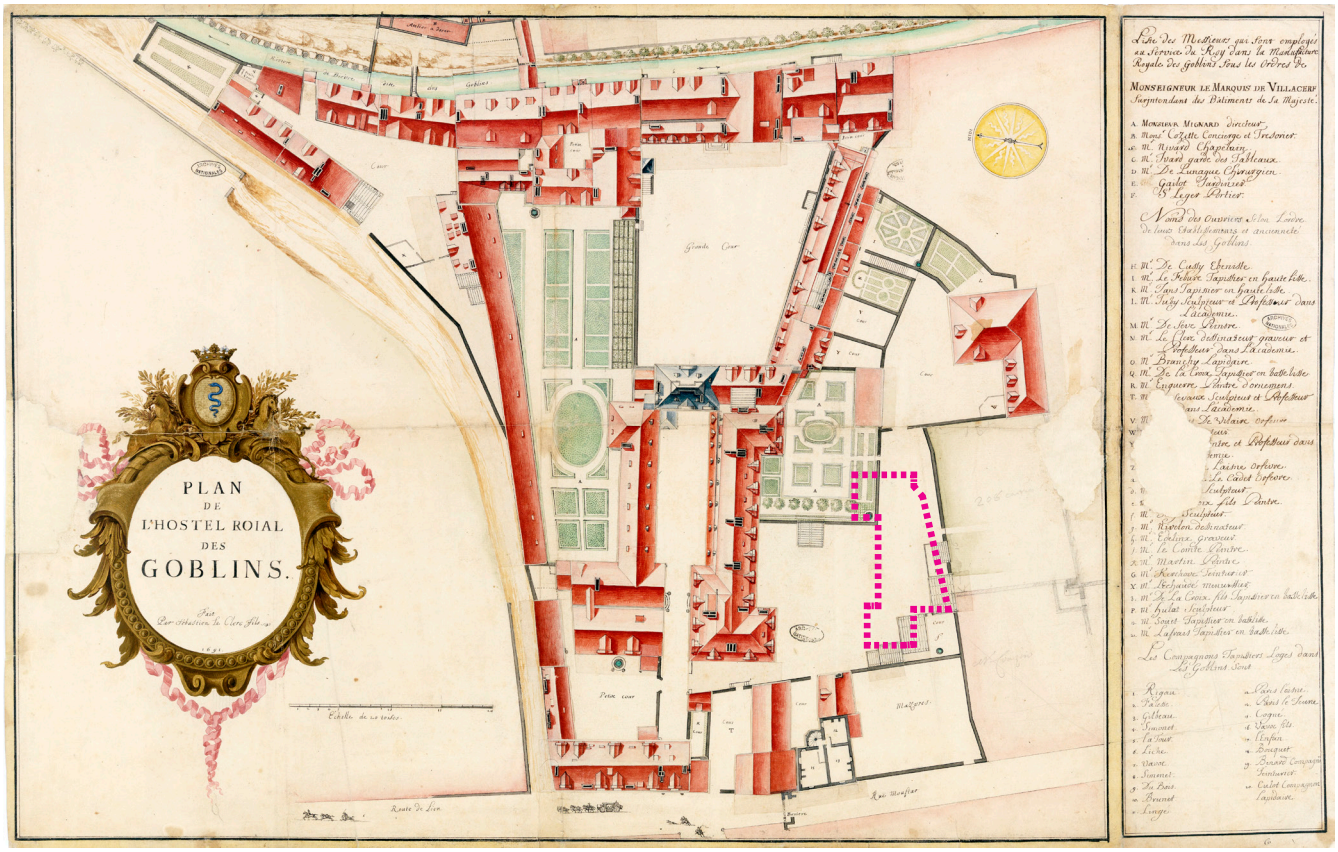
2005 La galerie des Gobelins est réaménagée pour être utilisée comme galerie d'expositions.

2010 Le terrain aux Lapins est cédé à la ville de Paris qui y construit une crèche.

2013 les fenêtres du bâtiment Le Brun (à l'exception de celles du sous-sol et des combles) et de l'aile basse du bâtiment Chabrol (B) ont été remplacées. Ainsi que la réfection des couvertures du bâtiment Chabrol selon les dispositions anciennes

2016 Remplacement des menuiseries restantes de l'aile haute du bâtiment Chabrol (C).

2.2 Analyse d'évolution de l'emprise du bâtiment Chabrol, en lien avec le bâtiment Le Brun, à travers quelques jalons cartographiques



Plan de l'hostel roial des Gobelins, par Sébastien Le Clerc fils, 1691. Future localisation du bâtiment Chabrol en pointillés – Sans échelle
Source : Arch. Nat. OI 2054

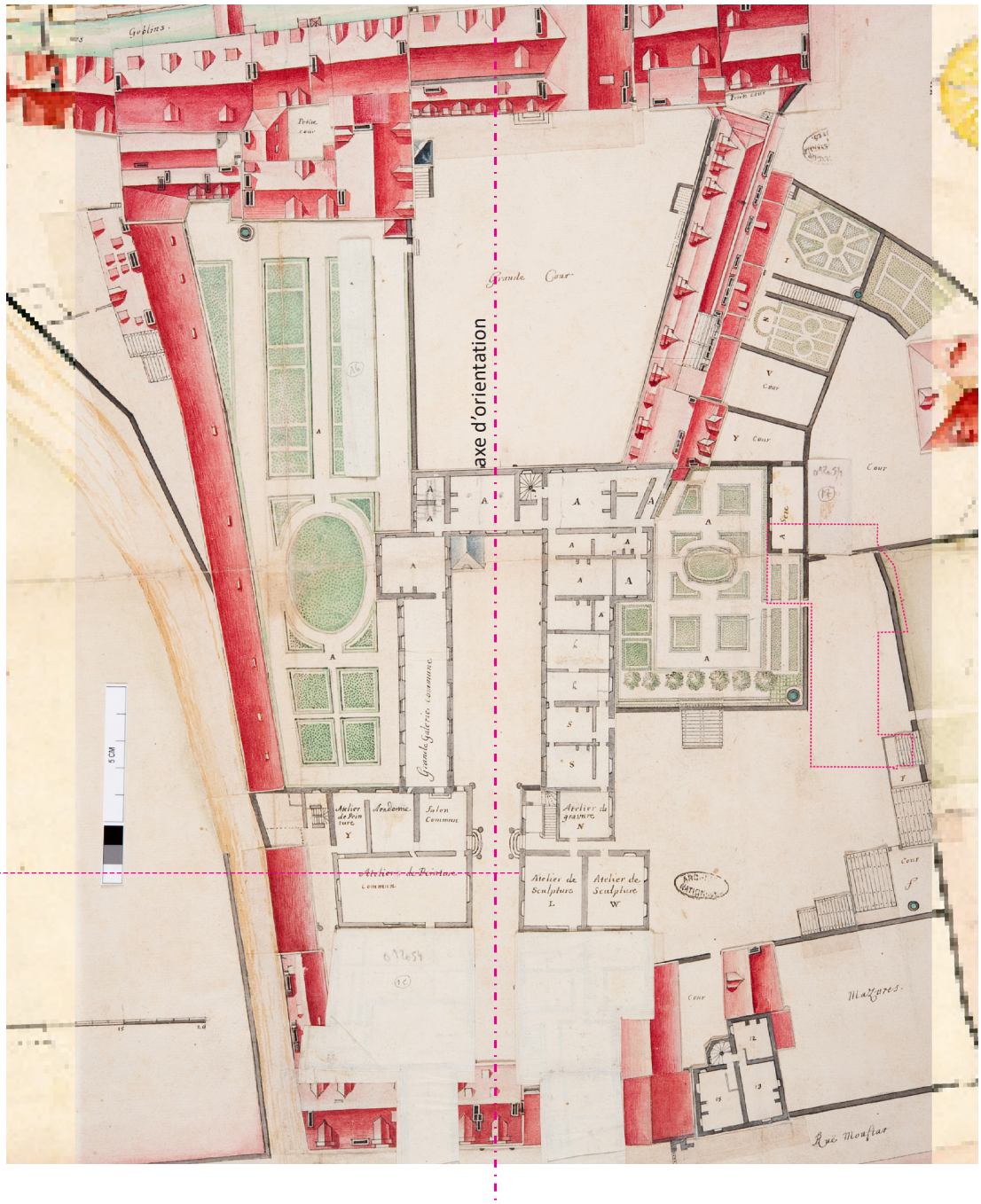
N

Plan de Sébastien Le Clerc (1691)

Tandis que dans le plan de Gombust, daté du 1652, reproduit page 36, l'enclos de la manufacture se limitait à une partie de la grande cour, dans le plan de Le Clerc, très précis, on constate une expansion vers le nord-est, le long de la rue Mouffetard et la création de la cour à droite (aujourd'hui cour Le Brun).

Dans ce plan[1], Le Clerc est le premier à utiliser l'axe reliant les deux cours au Pavillon de l'Horloge comme référence pour l'orientation de l'ensemble du dessin, mettant ainsi en valeur la symétrie entre le bâtiment Le Brun et la Grande Galerie commune. Il intègre une légende complète, permettant une lecture claire et détaillée de l'ensemble des espaces du site. Cela permet de constater que la partie Ouest du bâtiment Le Brun était occupée par trois logements vers l'ouest (A, h, S) tandis que les deux premières travées à l'est étaient consacrées à des ateliers (N, L, W).

La précision du plan permet de différencier clairement les ouvertures des portes et des fenêtres. Ces dernières étant dessinées par un double trait poché, tandis que les baies des portes et des passages sont simplement représentées par des embrasures. Cette distinction permet de constater que la **façade Nord** du bâtiment Le Brun est alors percée de trois entrées (voir dossier graphique). Le logement situé à l'extrémité **Ouest** du bâtiment Le Brun est desservi par une entrée située à sa jonction avec le bâtiment Colbert (auquel il est relié). Une deuxième entrée, située au niveau de la sixième baie (vers l'est), donne accès aux logements situés au centre du bâtiment. Les ateliers orientaux sont accessibles quant à eux par un passage placé entre les deux travées situées à l'extrémité **Est**, traversant l'ensemble du bâtiment et reliant celles qui sont aujourd'hui la cour Le Brun et la cour Colbert.



Plan de l'hostel roial des Gobelins, par Sébastien Le Clerc fils, 1691. Future localisation du bâtiment Chabrol en pointillés – Sans échelle
Source : Arch. Nat. OI 2054

Au **Nord** de la façade de l'aile Le Brun, se déploient parterres de jardins et potagers appartenant à Monsieur Mignard, directeur de la manufacture. Ces jardins, qui s'étendront progressivement vers **l'Est** et jusqu'au début du XIXe siècle, sont délimités par un mur avec une seule entrée située à la fin de XVIIe siècle au **Nord**, à l'emplacement actuel du **bâtiment Chabrol.**

A l'emplacement Est actuel du pavillon d'entrée et de son appentis vers **Chabrol**, seuls existent quelques petits pavillons servants.



Plan de Gomboust de Paris et ses faubourgs vers le milieu du XVIIe siècle. Localisation du la Manufacture des Gobelines en pointillés – Sans échelle
Source : Lutetia Paris / Signé Jacques Gomboust. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55013143d

Porte S. Marcel

Rue Croulebarbe

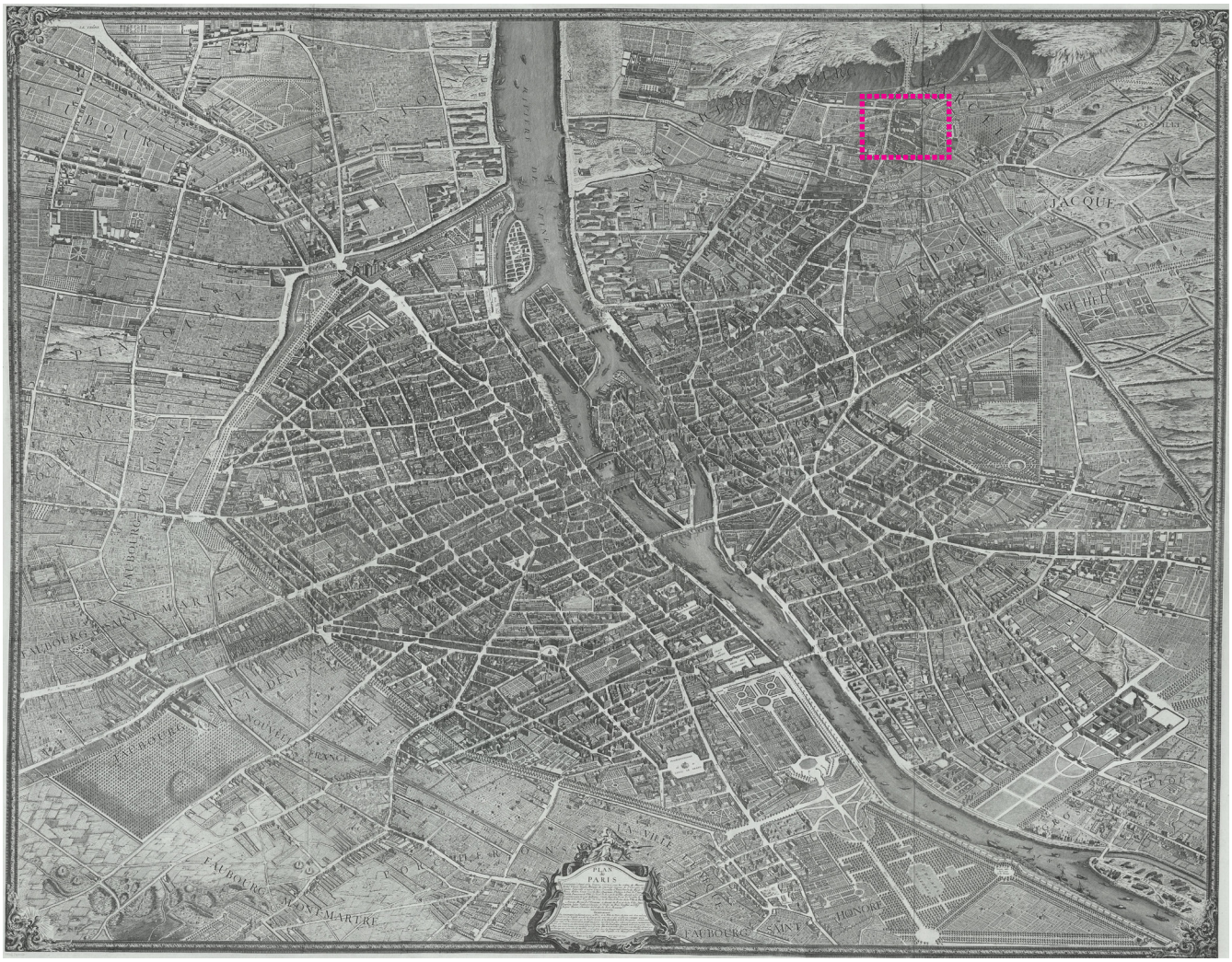
Rue « Mouffetard », actuelle avenue des Gobelins

Bièvre

Jardins



Plan de Gomboust de Paris et ses faubourgs vers le milieu du XVIIe siècle – Sans échelle
Source : Lutetia Paris / Signé Jacques Gomboust. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55013143d



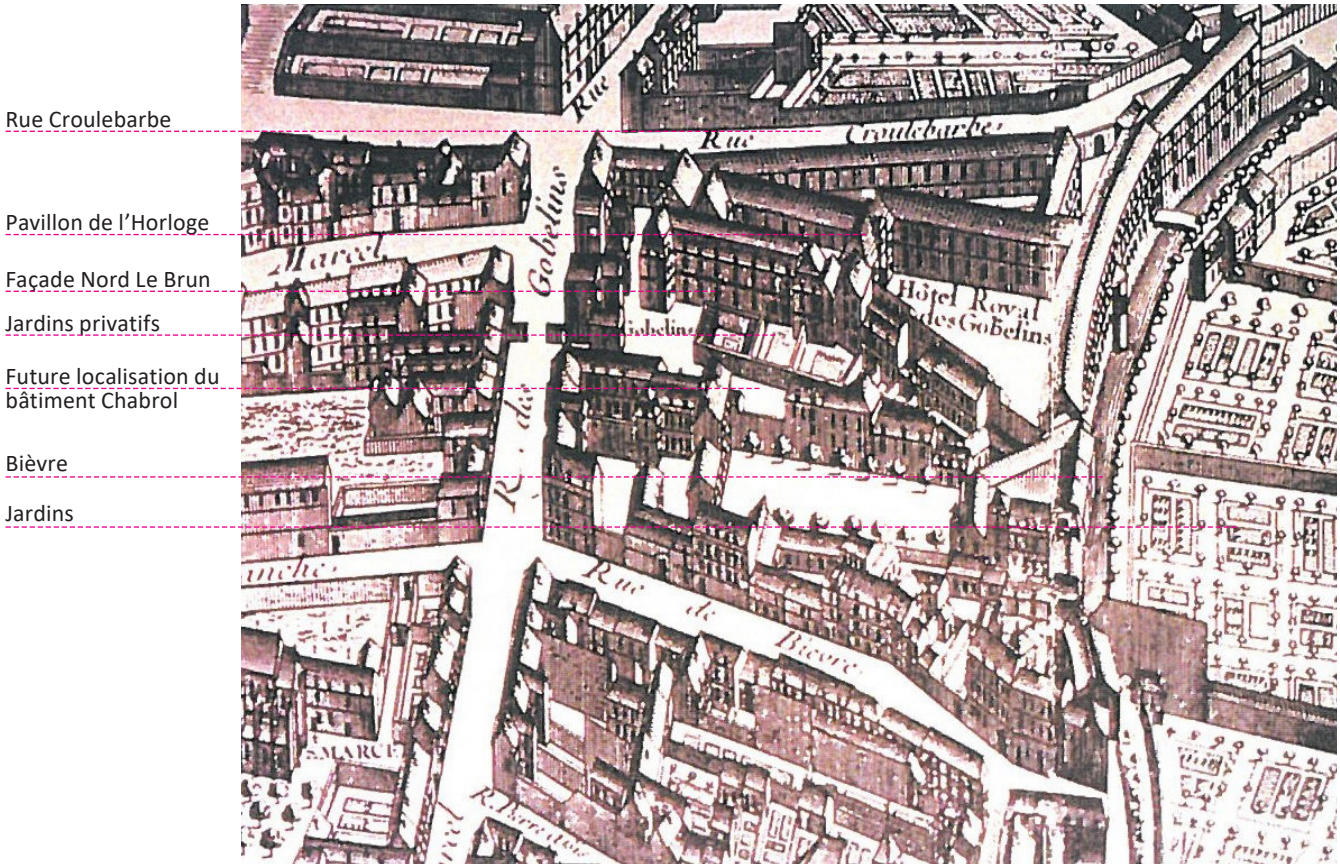
Plan dit de Turgot, levé par Louis Bretez, (1734-1739). Localisation du la Manufacture des Gobelines en pointillés – Sans échelle
Source : Paris au XVIIIe siècle. Plan de Paris en 20 planches. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530111615#

Plan dit de Turgot, levé et dessiné par Louis Bretez (1734-1739)

Ce plan de Paris a été commencé en 1734 sous les ordres de Monsieur Michel Étienne Turgot. Il a été levé, dessiné et finalisé en 1739 par Louis Bretez.

Une vue rapprochée de ce dessin permet d'apprécier les dispositions générales de la façade nord du bâtiment Le Brun (ainsi que le Pavillon de l'Horloge, avant ses démolitions, transformations et modifications futures).

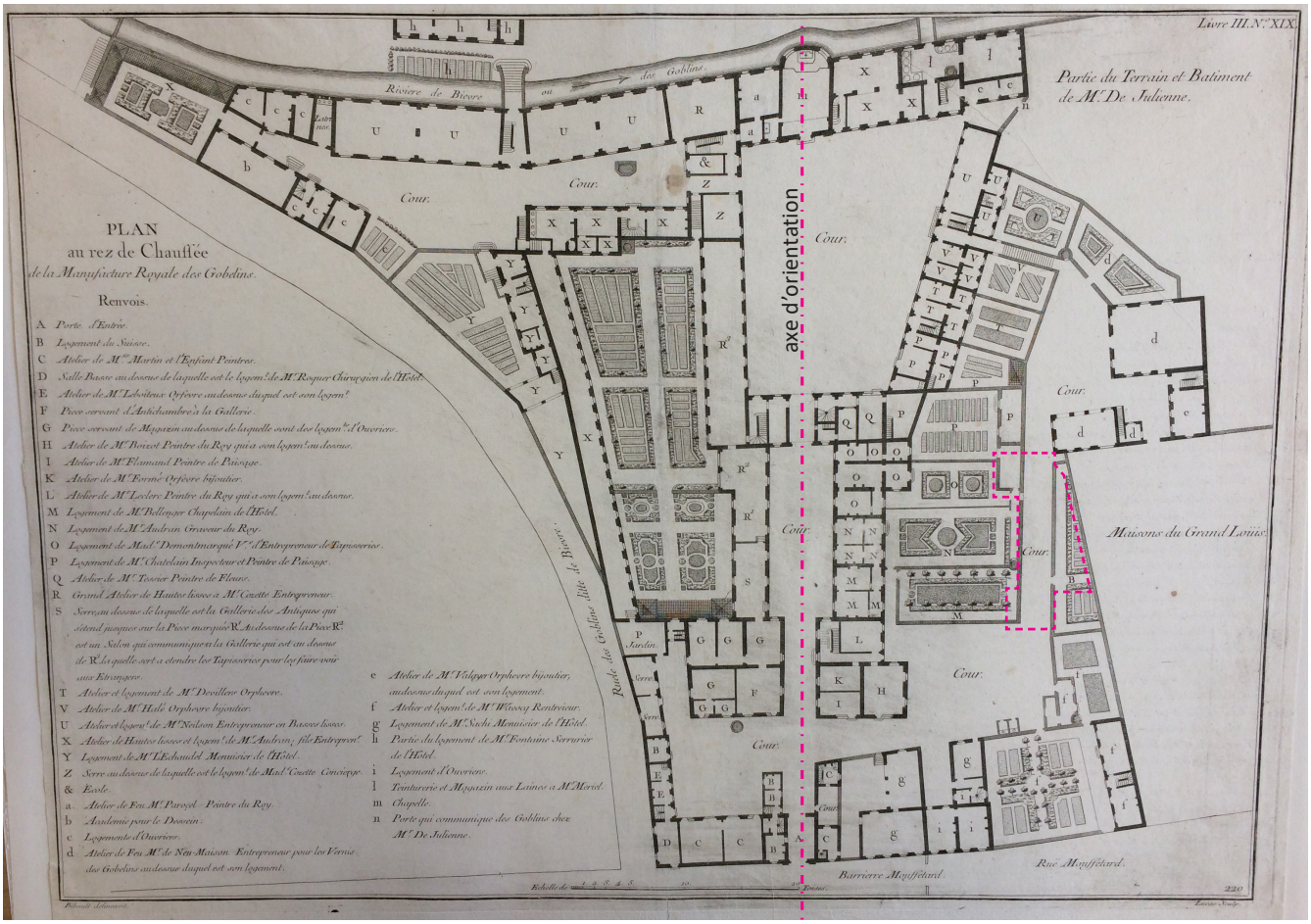
Les murs entourant le jardin marquent son périmètre et son expansion vers **l'Est**. À partir de ce moment, trois partitions diviseront le jardin.



Plan dit de Turgot, levé par Louis Bretez, (1734-1739). – image numériquement refimensionnéz et sans échelle
Source : Paris au XVIIIe siècle. Plan de Paris en 20 planches. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530111615#

La remarquable précision du relevé est confirmée par la présence d'une porte ouvrant sur la cour, adjacente à l'avant corps **Est** du bâtiment Le Brun. L'ouvrant sur le passage qui donne accès aux ateliers situés à **l'Est** du bâtiment, indiqué sur le plan de Leclerc ci-avant, et sur le plan du rez-de-chaussée de la Manufacture Royale des Gobelins de 1752, qui sera présenté ultérieurement.

Les dispositions au droit de l'emprise actuelle de l'Aile Chabrol sont cohérentes avec celles décrites ci-avant, en référence au plan Le Clerc.



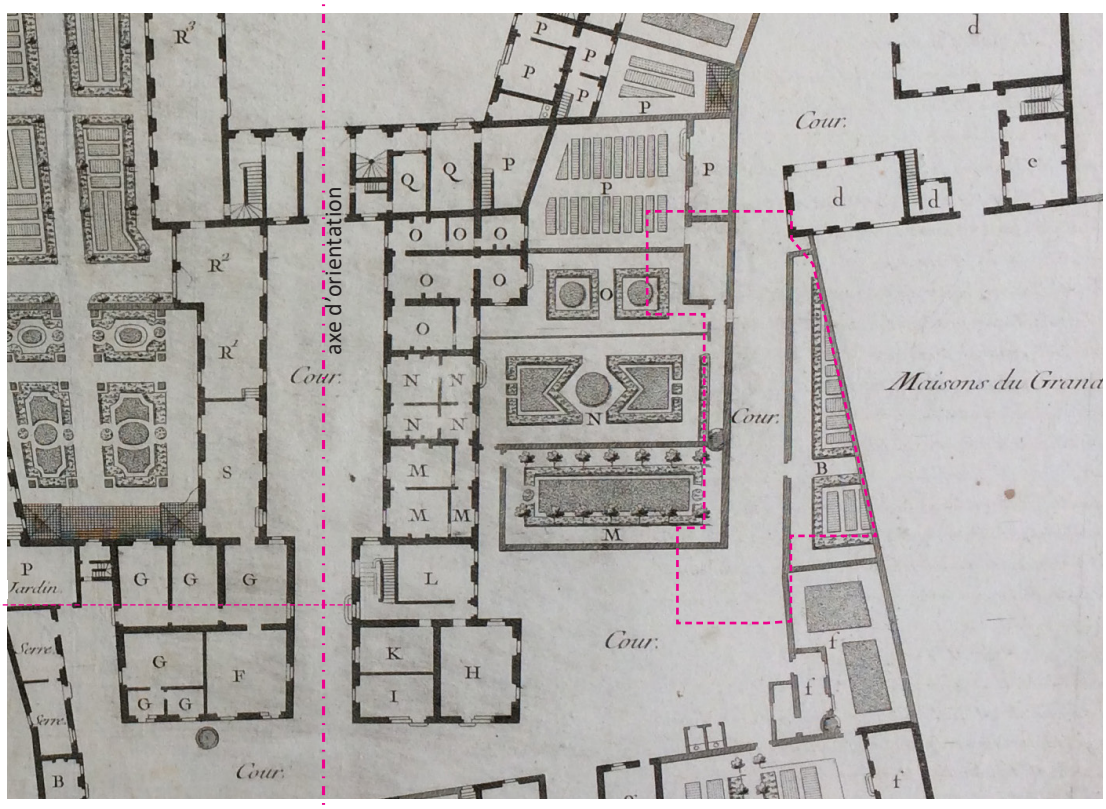
Plan du rez-de-chaussée de la Manufacture Royale des Gobelins, 1752. Future localisation du bâtiment Chabrol en pointillés – Sans échelle
Source : Musée Carnavalet. 40 G C D plan. CARGTOP29887

Plan du rez-de-chaussée de la Manufacture Royale des Gobelins (1752)

Ce plan[1], dressé au niveau du « rez-de-chaussée » et en noir et blanc, continue d'utiliser l'axe reliant les deux cours au Pavillon de l'Horloge à l'entrée principale du site comme référence pour son orientation. La symétrie entre les côtés **Nord** et **Sud** de la cour Le Brun est renforcée par l'apparition des ateliers de hautes lisses, identifiés par la lettre « R ».

Le document intègre une légende complète, fournissant de précieux renseignements sur l'utilisation de l'ensemble des espaces représentés et les évolutions internes du bâtiment, notable par rapport au plan de Le Clerc. L'extérieur du bâtiment Le Brun ne présente aucune modification notable par rapport au plan de Le Clerc, Les trois logements situés à l'**Ouest** du bâtiment apparaissent subdivisés en quatre appartements plus petits (Q, O, N, M), tandis que les deux premières travées à l'**Est** restent consacrées à des ateliers (K, I, H).

[1] *Pour une analyse détaillée des fonctions allouées aux différents espaces, voir le chapitre « 1.1 Analyse historique » planches EA10-15 dans le Dossier graphique, joint.*



Plan du rez-de-chaussée de la Manufacture Royale des Gobelins, 1752 – Sans échelle
Source : Musée Carnavalet. 40 G C D plan. CARGTOP29887

L'utilisation du poché sert ici à représenter les murs de tous les bâtiments, ainsi qu'un gris légèrement plus clair est employé pour représenter les murs et les petits pavillons, situés dans les différents cours et jardins.

La représentation des fenêtres les distingue clairement des baies des entrées et des passages. Les premières sont représentées par une double ligne noire fine, tandis que les entrées aux bâtiments sont illustrées avec une ligne de seuil ou une, deux ou trois marches d'escalier au niveau de la porte, s'étendant vers l'extérieur des bâtiments, facilitant la lecture des différences de niveau entre l'intérieur des bâtiments et les différentes cours et jardins.

Dans la **façade Nord** du bâtiment Le Brun, l'entrée du logement situé à **l'Ouest**, entre Le Brun et Colbert, a été déplacée dans la deuxième baie vers **l'Ouest**. Les deux bâtiments n'étant désormais plus connectés intérieurement, une nouvelle entrée est apparue dans la **façade Ouest** de Colbert, donnant vers la cour aujourd'hui éponyme.

Par ailleurs, la deuxième entrée sur la **façade Nord**, initialement située au niveau de la sixième baie (d'Ouest à l'Est), a été déplacée au niveau de la quatrième baie. La troisième entrée, située dans la baie attenant l'avant-corps est, et donnant accès par un dégagement traversant tout le bâtiment aux ateliers, reste inchangée.

Enfin, les jardins délimités par des murets séparatifs dans la cour, à droite de l'entrée le long du bâtiment Le Brun, sont divisés en plusieurs jardins privatifs appartenant aux différents logements du rez-de-chaussée du bâtiment Le Brun. Vers **l'Ouest**, dans la partie haute de cette cour, il convient de remarquer la présence de murets délimitant un jardin ainsi qu'un bâtiment (d), situé à l'emplacement de l'actuel **bâtiment Chabrol**.



Manufacture impériale des Gobelins, 1810. Future localisation du bâtiment Chabrol en pointillés – Sans échelle
Source : Arch. nat., N II Seine239

Plan de Jacoubet (1810-1850)

Plan portant le projet de l'entrée en hémicycle sur la rue Mouffetard. Les bâtiments situés au Sud-ouest de la façade donnant sur la rue Mouffetard sont modifiés avant d'être complètement supprimés lors des travaux d'urbanisme qui seront menés par le Baron Haussmann à l'initiative de Napoléon III, permettant ainsi l'élargissement de la rue, qui devient l'avenue des Gobelins.

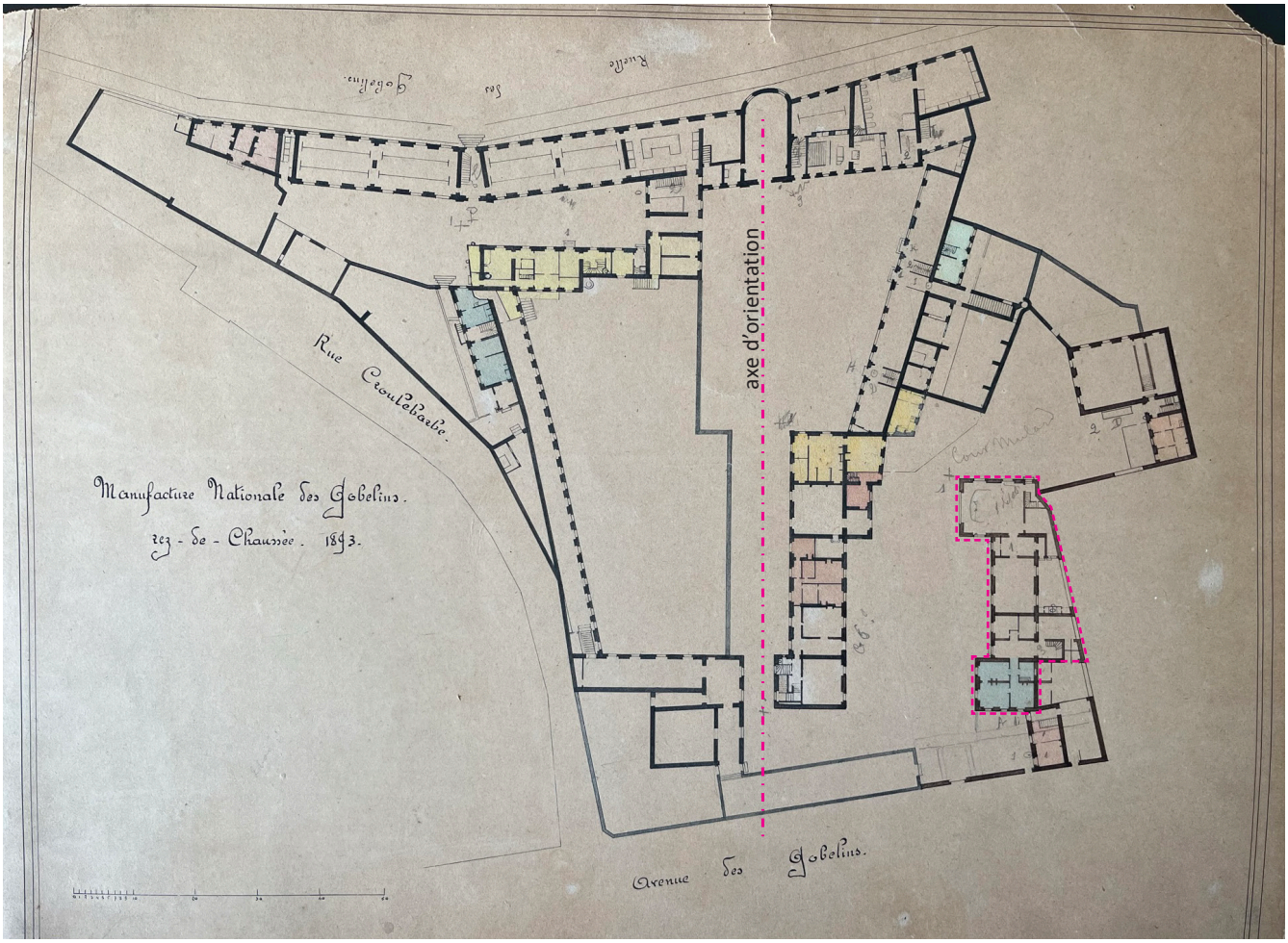
Le document, dont il convient de faire remarquer la nature schématique et possiblement quelque peu symbolique de la représentation des jardins, traduit néanmoins quelques modifications de leur organisation et étendue, au niveau de la cour Le Brun et de **l'aile Chabrol.**



Image : La manufacture des Gobelins. Vue de l'entrée en hémicycle depuis la rue Mouffetard au XIXe siècle.
Source : Musée Carnavalet. CARGTOP23973



Manufacture impériale des Gobelins, 1825. Démolition du pavillon de l'horloge et de l'entrée en hemicycle. – Sans échelle
Source : Arch. nat., 1825 CP-VA-XIV-1



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins, 1893. – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série G : G/42.

Plan de la Manufacture (1893)

Cet ensemble de trois plans[1] — chacun correspondant respectivement au rez-de-chaussée (RDC), au premier étage (R+1) et au deuxième étage (R+2) de la Manufacture nationale des Gobelins — maintient l'orientation des précédents. Toutefois, la symétrie auparavant existante entre les bâtiments situés au nord et au sud de cet axe a été significativement modifiée.

Aucun des plans ne comporte de légende, et certaines approximations ou imprécisions dans la représentation en compromet pour partie la clarté, voir la rigueur, brouillant la compréhension détaillée des espaces. Néanmoins, le dessin intègre une codification des fonctions par couleurs, permettant d'émettre des hypothèses quant à l'affectation des espaces intérieurs, notamment en les confrontant aux plans antérieurs ou postérieurs.

Malgré l'absence de certains éléments clés par rapport aux exemples précédents, ce plan qui succède aux bouleversements de l'urbanisme haussmannien et des événements de la Commune, met en évidence des

[1] Pour une analyse détaillée des fonctions allouées aux différents espaces, voir les chapitres « 1.1, 1.2 et 1.3 Analyse historique » dans le Dossier graphique, joint.

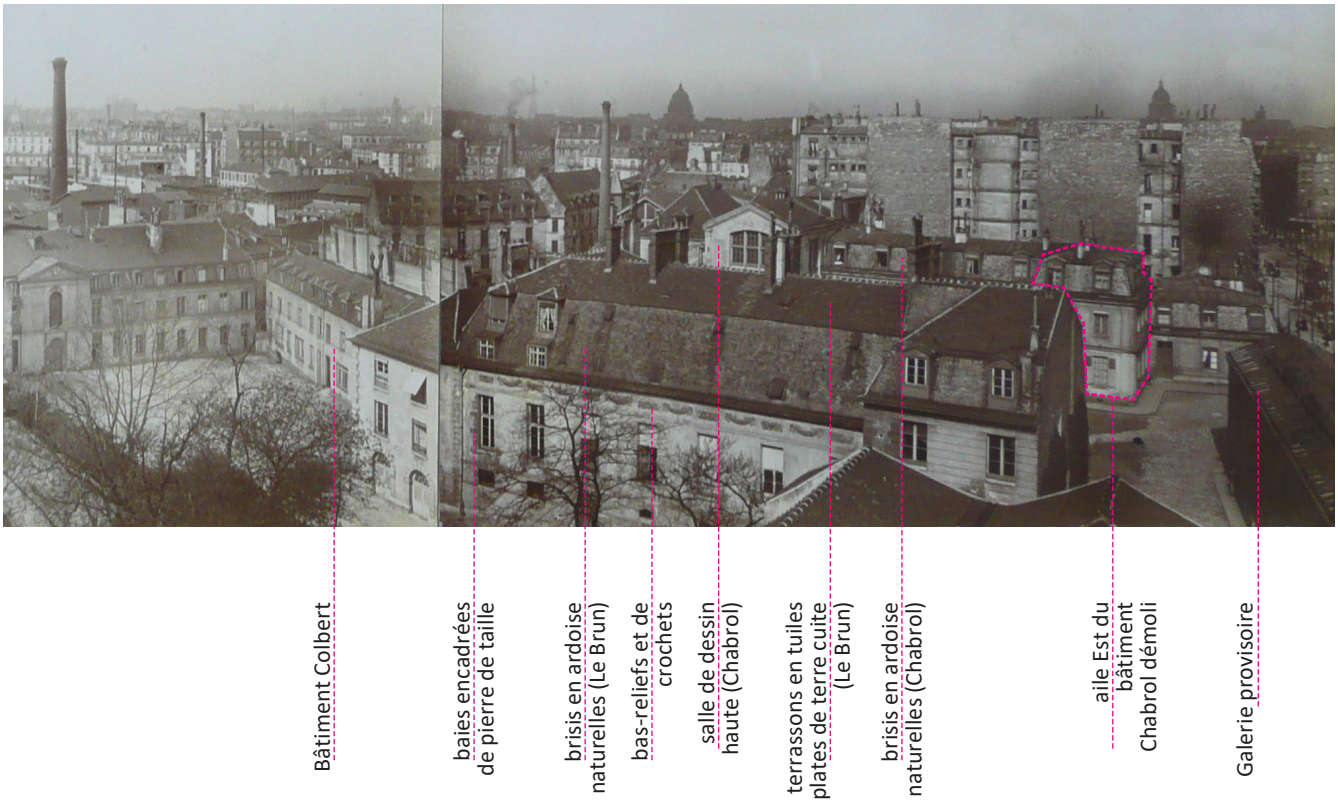
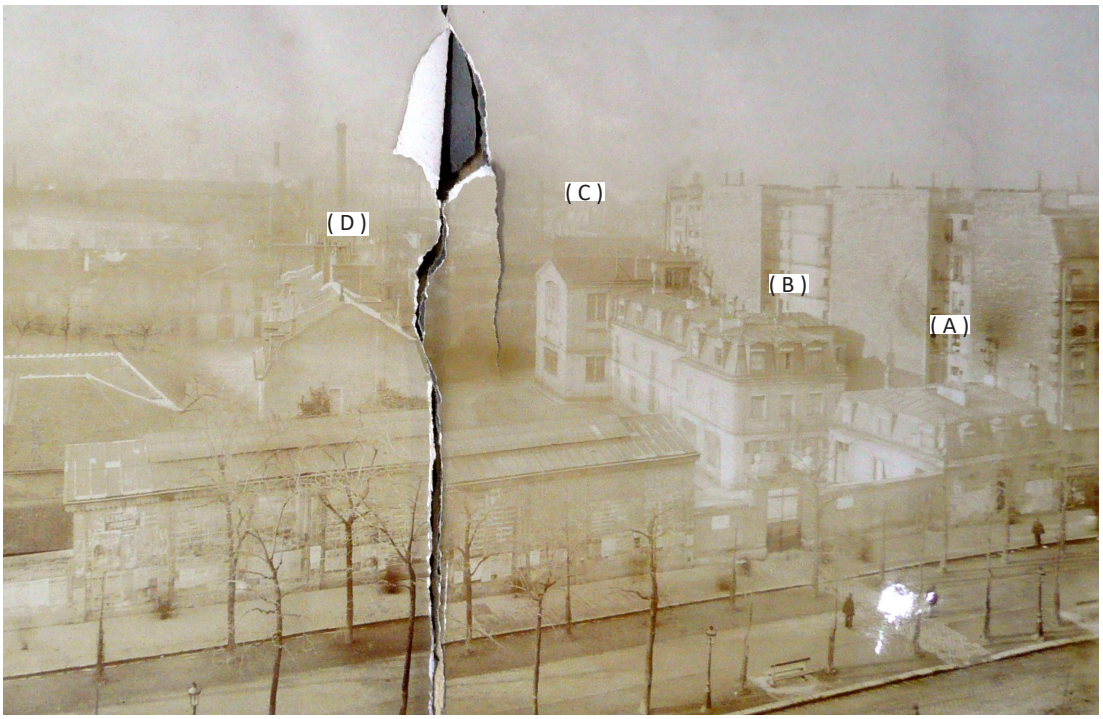


Image : Vue générale vers le Nord de la manufacture des Gobelins à la fin du XXe siècle.
Les pavillons Est des bâtiments Le Brun et Chabrol, avant leur démolition indiquée en pointillé
Source : Arch. nat., 1825 CP-VA-XIV-3



Bâtiment Chabrol
(A) Pavillon d'entreé
(B) Aile basse
(C) Aile haute

(D) Bâtiment Le Brun

Image : La manufacture des Gobelins. Vue des bâtiments depuis l'avenue au début du XXe siècle. Le pavillon Est du bâtiment Chabrol avant sa démolition en pointillé
Source : 1997_Etude Musso_Analyse archéo et sanitaire / Illustrations tome 2



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins, 1.er Etage, 1893. – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série G : G/42.

modifications importantes dans la composition matérielle de la Manufacture. Parmi celles-ci figurent la démolition complète des ateliers de haute lisse (bâtiment placé en symétrie de Le Brun) ainsi que des deux travées **Est** du bâtiment Le Brun. Le percement de l'avenue des Gobelins, qui a élargi le tracé de l'ancienne rue Mouffetard, a entraîné la démolition de l'entrée en hémicycle ainsi que de tous les bâtiments donnant sur l'ancienne rue.

L'entrée de la Manufacture, désormais ouvrant sur l'avenue des Gobelins, a été déplacée et donne désormais sur la cour Le Brun, définie au **Nord** par **l'aile Chabrol**, dont la géométrie a été établie en reprenant les proportions et la trame des ouvertures et des refends intérieurs en symétrie du bâtiment Le Brun. La cour intérieure au nord du bâtiment apparait divisée en deux par un mur qui s'étend depuis la travée centrale du bâtiment. Le rez-de-chaussée du pavillon **Est**, en bleu, qui sera démoli cinquante ans plus tard, apparait alors occupé par un logement.

Tel qu'évoqué précédemment, le plan ne comporte aucune légende et intègre une présentation codée par couleur dont la signification exacte reste inconnue. Cependant, en comparant les dispositions intérieures des espaces avec les exemples antérieurs, chaque zone colorée pourrait correspondre à un logement, tandis que les espaces non colorés désignent, les circulations, les espaces communs, des ateliers et autres espaces de travail, ainsi que la chapelle.



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins, 2eme. Etage, 1893. – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série G : G/42.

Par exemple, le rez-de-chaussée de l'aile **Est** du **bâtiment Chabrol** (indiqué en bleu, qui sera démoli cinquante ans plus tard) était occupé par un logement, alors que le reste du bâtiment (non coloré) abritait des ateliers de l'école de dessin. De manière similaire, les locaux situés à **l'Est** et à **l'Ouest** du bâtiment Le Brun (également non colorés) étaient destinés aux ateliers de dessin et au vestibule. En revanche, les autres espaces du bâtiment, marqués en orange et en jaune, étaient consacrés à des logements.

Dans les étages supérieurs (R+1 et R+2) du bâtiment Le Brun, il est possible de formuler la même hypothèse. L'ensemble des espaces intérieurs marqué par différentes couleurs, délimite quatre appartements par étage. Par ailleurs, dans le cas du **bâtiment Chabrol**, tous les espaces intérieurs de l'aile basse (colorés), correspondant à trois appartements par niveau. En revanche, l'aile haute (non colorée), était dédiée aux deux grands ateliers de l'école de dessin.

La distinction entre les baies des fenêtres et celles des entrées est moins nette que dans les exemples antérieurs : par exemple, les seuils des entrées de **Chabrol** sont représentés, tandis que ceux du bâtiment Le Brun ne le sont pas.

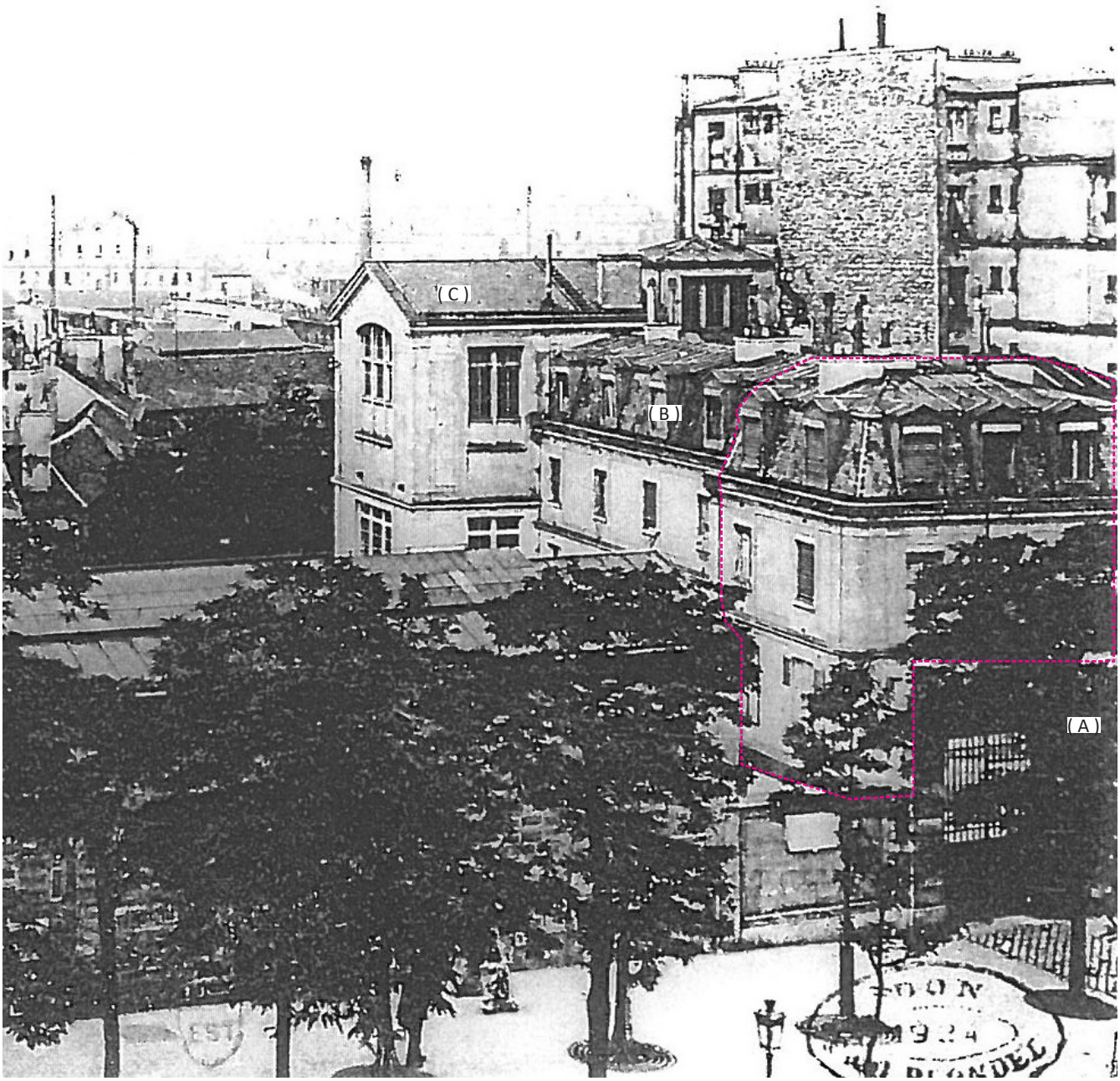


Image : La manufacture des Gobelins. Vue des bâtiments depuis l'avenue au début du XXe siècle. Le pavillon Est du bâtiment Chabrol avant sa démolition en pointillé – Carte postale (1904)
Source : 1997_Etude Musso_Analyse archéo et sanitaire / Illustrations tome 2

Bâtiment Chabrol
(A) Pavillon d'entreé
(B) Aile basse
(C) Aile haute

Store à lattes en bois d'extérieur derrière lambrequin

Store à lattes en bois d'extérieur derrière lambrequin

Accès à l'intérieur

Accès à l'intérieur

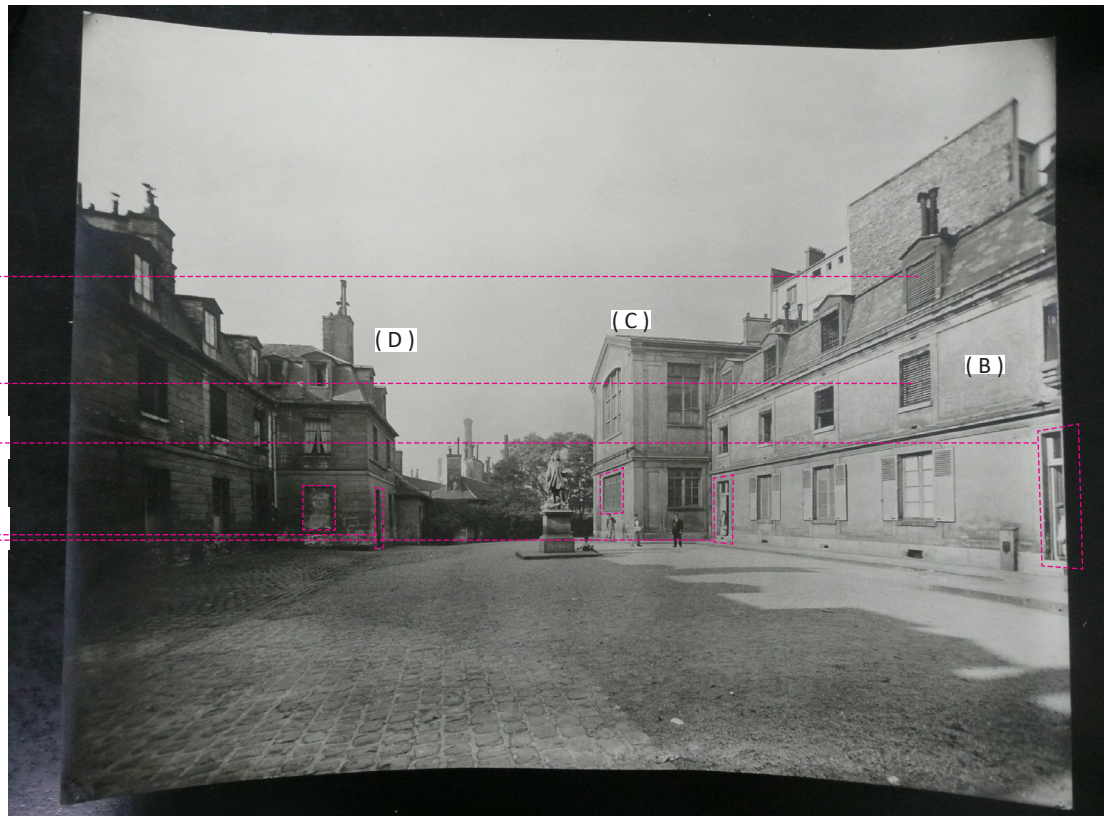


Image : Vue des bâtimentes Chabrol et Le Brun au début du XXe siècle. A gauche, l'allège maçonne de la fenêtre Sud de l'atelier de dessin avant ouverture de la porte actuelle et, à droit, les deux portes d'accès ouvrant sur les vestibules situés aux extrémités de l'aile basse, modifiées en fenêtres lors des travaux de 1941-1942.
Source : Collection Arts Graphiques

Store à lattes en bois d'extérieur derrière lambrequin

Store à lattes en bois d'extérieur derrière lambrequin

Accès à l'atelier de dessin

l'Allège maçonnée

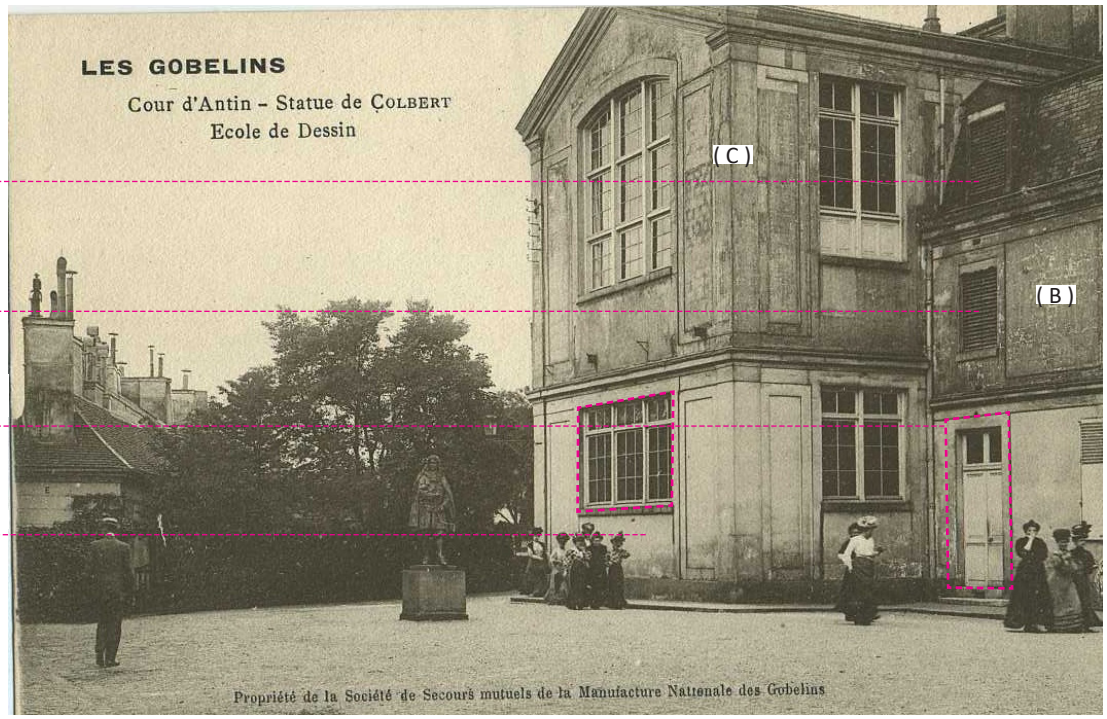


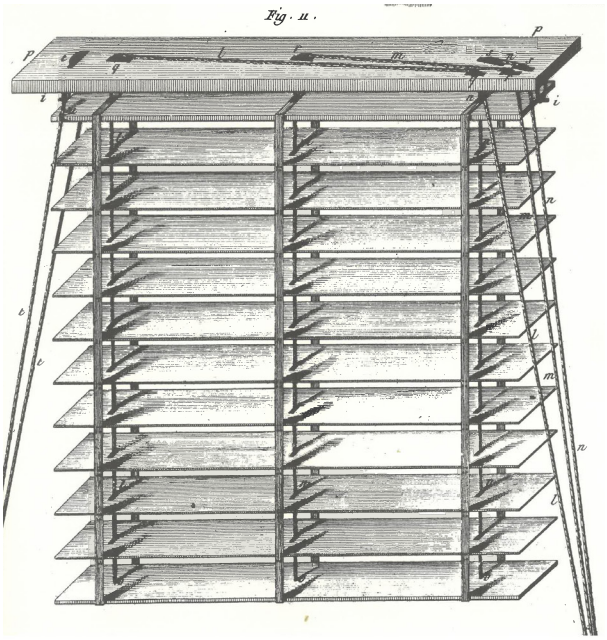
Image : Vue de l'aile haute et basse début du XXe siècle. A gauche, l'allège maçonne de la fenêtre Sud avant ouverture de l'accès à l'atelier de dessin. A droit, la porte d'accès au vestibule Ouest.
Source : Collection Arts Graphiques



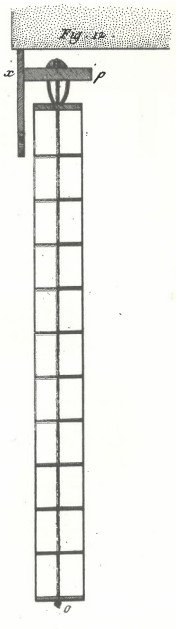
Image au-dessus : La manufacture des Gobelins. Vue de l'ancienne entree depuis l'avenue des Gobelins au début du XXe siècle. Le pavillon Est avant sa démolition (pointillé)
Source : 1997_Etude Musso_Analyse archéo et sanitaire / Illustrations tome 2

Bâtiment Chabrol
(A) Pavillon d'entreé
(B) Aile basse
(C) Aile haute

(D) Bâtiment Le Brun



Images : Persiennes à lattes.[1]



Images : Persiennes à lattes.[1]

[1] *Menuisier en bâtiment. Description des arts et métiers. A J Roubo. Bibliothèque des Arts, des Sciences & des Techniques. 2006, page 71 et planche 19*

Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins (1941)

Ce plan général de la Manufacture Nationale des Gobelins[1], dressé en noir et blanc, adapte le principe d'orientation des exemples précédents. C'est la nouvelle Galerie («Musée» dans ce plan), qui longe l'Avenue des Gobelins, qui sert désormais de référence pour l'orientation du dessin. La qualité du tracé, mais aussi de sa reproduction, apparait moins précise que celle des exemples de 1691 et 1752.

Une légende partielle précise la fonction de certains espaces, notamment ceux dédiés au travail (ateliers, laboratoires et magasins) ainsi qu'aux expositions (musée et galeries), sans qu'il soit possible de préciser si, au moins pour une partie d'entre eux, ces renseignements ne relèvent d'un projet. L'aile **Ouest** du **bâtiment Le Brun** figure occupée par un magasin de tapisseries, tandis que le **bâtiment Chabrol** est affecté aux ateliers de l'École de dessin. En comparant la disposition interne des espaces non identifiés avec les plans antérieurs, l'hypothèse qu'ils correspondent à des logements parait probable. Il semble, ainsi, qu'un appartement soit alors situé dans les deux travées centrales du **bâtiment Le Brun**, et un autre (en démolition comme mentionné précédemment), dans l'aile Est du **bâtiment Chabrol.**

On remarque l'utilisation du poché noir pour épaissir les murs des bâtiments existants, tandis que les murs des parties prévues modifiées ou de nouvelle construction sont indiqués par une double ligne. Aussi, l'achèvement, vingt ans plus tôt, du bâtiment du nouveau musée conçu par Jules Formigé a modifié l'entrée à la cour et a entraîné la démolition de la dernière travée **Est** du **bâtiment Le Brun** en 1934, à laquelle suivra vers 1942 celle du pavillon **Est** de l'aile basse (B) de l'aile **Chabrol**. Un nouveau volume, abritant une cage d'escalier, est projeté à l'extrémité **Est** du **bâtiment Le Brun** mais sa construction ne parait pas avérée, et ces dispositions seront abandonnées, vraisemblablement l'année suivante, au bénéfice des dispositions actuelles, apparaissant dans le plan de 1943 décrit ci-après.

À **l'Ouest** de l'atelier de Berry, aujourd'hui disparu, et de la Galerie, des pointillés figurent encore l'emplacement de l'ancienne entrée en hémicycle.

[1] Pour une analyse détaillée des fonctions allouées aux différents espaces, voir le chapitre « 1.1 Analyse historique » planches EA10-15 dans le Dossier graphique, joint.

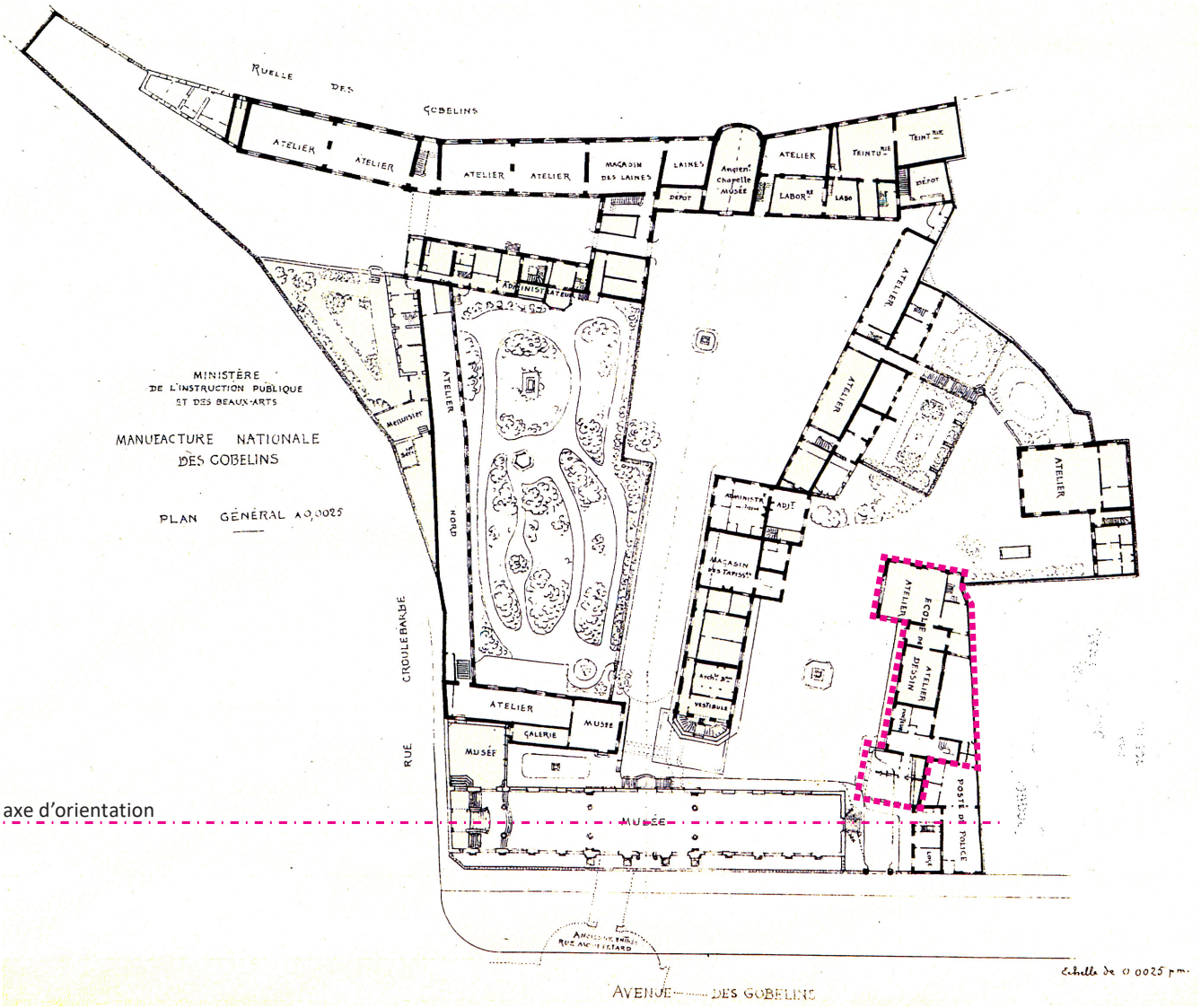

RUELLE DES GOBELINS
ATELIER
ATELIER
ATELIER
ATELIER
MAGASIN DES LAINES
LAINES
DEPOT
Ancien chapelle MUSÉE
ATELIER
TEINTURE
TEINT RIE
DÉPOT
LABOR.RE
LABO
ADMINISTRATION
ATELIER
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS
PLAN GÉNÉRAL
ATELIER
Magasin des Tapisseries
ADJT
ATELIER
ATELIER
ATELIER
ATELIER



Image : Façade Sud et Est du bâtiment après 1941. Si la porte Ouest de l'aile basse (B) apparait avoir déjà été transformée en fenêtre (à droite), la baie Sud de l'école de dessin (C) se présente encore dans son état d'origine. Les enduits sont alors certainement encore ceux d'origine, en plâtre. Source : Archives MPP



Image : Façade Ouest de l'atelier de dessin (C) après 1941. Les enduits, sont alors certainement encore ceux d'origine, en plâtre.
Source : Archives MPP



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins RDC, par Bayone Charles, 1943. Le bâtiment Chabrol en pointillé – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série M: MN/1077.

Ce plan général de la Manufacture Nationale des Gobelins[1], dressé en noir et blanc, adapte le principe d'orientation des exemples précédents. C'est la nouvelle Galerie («Musée» dans ce plan), qui longe l'Avenue des Gobelins, qui sert désormais de référence pour l'orientation du dessin. La qualité du tracé, mais aussi de sa reproduction, apparait moins précise que celle des exemples de 1691 et 1752.

Une légende partielle précise la fonction de certains espaces, notamment ceux dédiés au travail (ateliers, laboratoires et magasins) ainsi qu'aux expositions (musée et galeries), sans qu'il soit possible de préciser si, au moins pour une partie d'entre eux, ces renseignements ne relèvent d'un projet. figure Equ'ils parait probableainsi, alors et

[1] *Pour une analyse détaillée des fonctions allouées aux différents espaces, voir les chapitres « 1.1, 1.2 et 1.3 Analyse historique » dans le Dossier graphique, joint.*



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins R+1 par Bayone Charles, 1943. Le bâtiment Chabrol en pointillé – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série M: MN/1077.

On remarque l'utilisation du poché noir pour épaissir les murs des bâtiments existants, tandis que les murs des parties prévues modifiées ou de nouvelle construction sont indiqués par une double ligne. Aussi, l'achèvement, vingt ans plus tôt, du bâtiment du nouveau musée conçu par Jules Formigé a modifié l'entrée à la cour et a entraîné la démolition de la dernière travée Est du bâtiment Le Brun en 1934, à laquelle suivra vers 1942 celle du pavillon Est de l'aile basse (B) de l'aile Chabrol. Un nouveau volume, abritant une cage d'escalier, est projeté à l'extrémité Est du bâtiment Le Brun mais sa construction ne parait pas avérée, et ces dispositions seront abandonnées, vraisemblablement l'année suivante, au bénéfice des dispositions actuelles, apparaissant dans le plan de 1943 décrit ci-après. À l'Ouest de l'atelier de Berry, aujourd'hui disparu, et de la Galerie, des pointillés figurent encore l'emplacement de l'ancienne entrée en hémicycle.



Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins R+2 par Bayone Charles, 1943. Le bâtiment Chabrol en pointillé – Sans échelle
Source : Archives de la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins. Série M: MN/1077.

Plan de la Manufacture Nationale des Gobelins (1943)

Charles Bayonne, architecte en chef des bâtiments civils et des Palais Nationaux, apparait à l'origine de cet ensemble de plans en couleur[1] : trois plans correspondent respectivement au rez-de-chaussée (RDC), au premier étage (R+1) et au deuxième étage (R+2) de la Manufacture nationale des Gobelins. La légende ne concerne que les espaces extérieurs mais la représentation est très détaillée.

L'extrémité **Est** du bâtiment Le Brun se trouve désormais dans ses dispositions actuelles, vraisemblablement contemporaines à la démolition (vers 1942) du pavillon **Sud-Est** de **l'aile Chabrol** afin d'élargir l'entrée à la cour Le Brun.

Trois dispositifs graphiques permettent de formuler une hypothèse sur l'occupation interne des deux bâtiments :

- la présence de hachures avec un motif de trame, représentant les carrelages des cuisines,

- la représentation des portes avec une circonférence complète pour chaque entrée ;

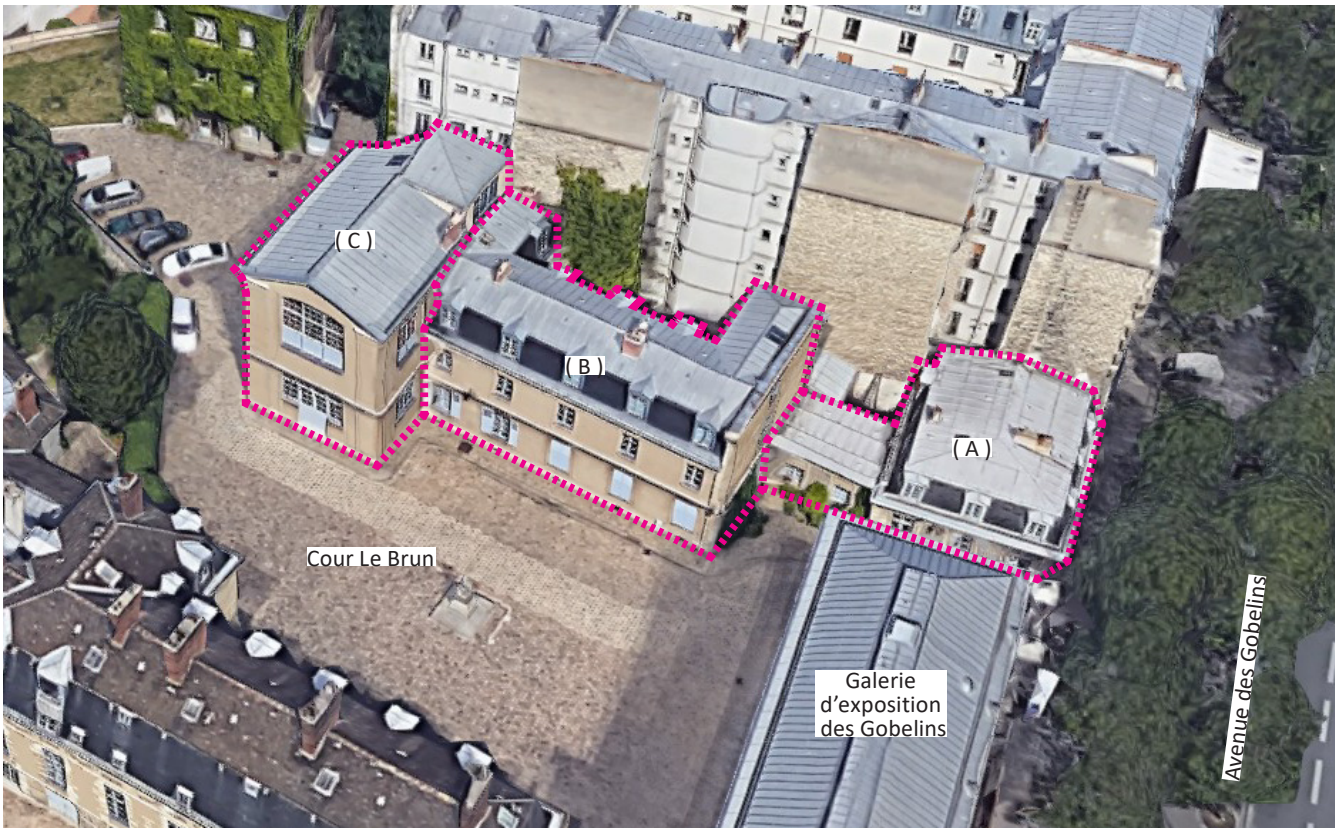
- la description précise des cloisonnements

A rez-de-chaussée la disparition de la circulation centrale et la séparation définitive entre l'aile haute et l'aile basse, font suite à l'aménagement de deux logements à l'intérieur de l'aile basse du **bâtiment Chabrol**. Quant au bâtiment Le Brun, un grand atelier occupe l'aile **Ouest**, tandis qu'un appartement et une nouvelle cage d'escalier se déploient à **l'Est**.

Aux étages supérieurs (R+1 et R+2) de ce bâtiment, des longs couloirs longeant **l'arrière-façade Nord** desservent trois appartements par niveau. Pour le **bâtiment Chabrol**, l'organisation est similaire, avec un long couloir longeant l'arrière-façade Sud, desservant deux appartements par niveau.

3. Dispositions actuelles des immuebles

3.2 Description bâtiment Chabrol



Façade sud bâtiment Chabrol sur la Cour Le Brun – Vue générale
Source d'image : *Google Maps 3D view* et *ARCH-R, 2023*



Bâtiment Aile Chabrol - Sans échelle
Source d'image : https://remonterletemps.ign.fr



L'Aile Chabrol ferme au **Nord** la cour Le Brun. Elle est constituée (**d'Est** en **Ouest**) des trois corps suivants :

- Le pavillon d'entrée et son appentis (A) — *Hors opération*
- L'aile basse, accueillant des bureaux et logements (B)
- L'aile haute, accueillant l'école de dessin (C) – *Etages hors opération*

Le pavillon d'entrée (A) est constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée actuellement occupé par la loge du gardien, et d'un étage sous-comble. Il est relié au bâtiment (B) par une construction basse attenante, située au **Sud**, et bordant une petite cour ouverte en retrait, occupant l'emplacement de l'ancien **pavillon Est**. Cet appentis, actuellement inoccupé et autrefois aménagé en appartement, se limite exclusivement au niveau du rez-de-chaussée.

L'aile basse (B) accueille aujourd'hui des bureaux et des logements, désaffectés à rez-de-chaussée. Elle est constituée d'un sous-sol occupé par des caves puis, hors-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un étage sous-comble. Depuis la démolition du pavillon, l'entrée de l'immeuble se trouve sur le **pignon Est**, menant à l'escalier donnant accès aux étages.

L'école de dessin (C) est quant à elle composée de deux salles aux proportions généreuses, l'une à rez-de-chaussée, et l'autre au premier étage. Elle ne présente pas de niveau enterré. Sous son toit est situé un appartement ouvrant sur la cour intérieure.

3.2.1 Pavillon d'entrée et son appentis (A) *- hors périmètre d'opération*

Ce pavillon est composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage sous-comble ainsi que d'un niveau enterré sous la moitié de son emprise (vers le mur mitoyen)

Le rez-de-chaussée abrite la loge et le logement du gardien ; l'étage sous-comble à la Mansart est occupé par un appartement.

La façade sur l'avenue des Gobelins, en appareil de pierre de taille avec parement droit et chaînage d'angle, est composée de trois travées percées de fenêtres, correspondantes aux chambres de l'appartement du concierge, et d'une petite baie pour la loge. A l'étage, trois lucarnes ouvrent dans le brisis en ardoise. Le terrasson est recouvert en tables de zinc.

La façade sur cour a la même composition que la précédente à l'exception de la portion à rez-de-chaussée, percée par deux portes latérales donnant respectivement accès à la loge et au logement. A l'étage, ouvrent trois lucarnes dont une équipée avec menuiserie à petits carreaux.

La **façade Ouest** donnant sur la courette est percée à rez-de-chaussée par une grande baie vitrée et plus tardivement d'une porte. A l'étage ouvrent une seule lucarne et deux châssis de toit.

La construction basse située à **l'extrémité Ouest** était occupée par un appartement aujourd'hui désaffecté dont l'accès à rez-de-chaussée se fait par le vestibule du bâtiment (B). Elle a une façade principale percée par deux baies. La couverture est constituée d'un terrasson recouvert en tables de zinc à ressauts.

3.2.2 L'aile basse (B)

Le rez-de-chaussée (voir planche EA26 du dossier graphique), le premier étage (EA28) et l'étage sous combles (EA30) sont occupés, chacun, par deux appartements actuellement désaffectés, desservis par un escalier situé au **Nord**, en retrait du corps principal parallèle à la cour Le Brun, et éclairé par des fenêtres ouvrant sur la cour intérieure. Le sous-sol (EA24) abrite les caves.

Planchers

Les planchers bas du rez-de-chaussée[1] (EA26) sont constitués d'une dalle d'une épaisseur totale de 25 cm, non isolée, reposant sur des poutrelles métalliques. Dans le logement situé à l'**Ouest**, le revêtement de sol correspond au parquet d'origine, tandis qu'à **l'Est**, celui-ci a été remplacé par un parquet stratifié. Les lambourdes reposent sur une chape mince d'environ 2 cm d'épaisseur, dont la surface irrégulière laisse supposer une composition à base de mortier de ciment et de bitume, appliquée directement sur l'extrados des voutains en briques.[3]

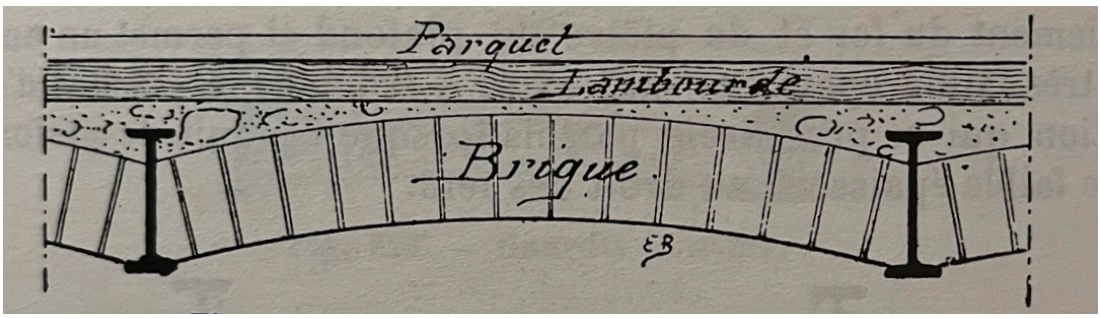


Image : Voûtains en brique plaines.[3]

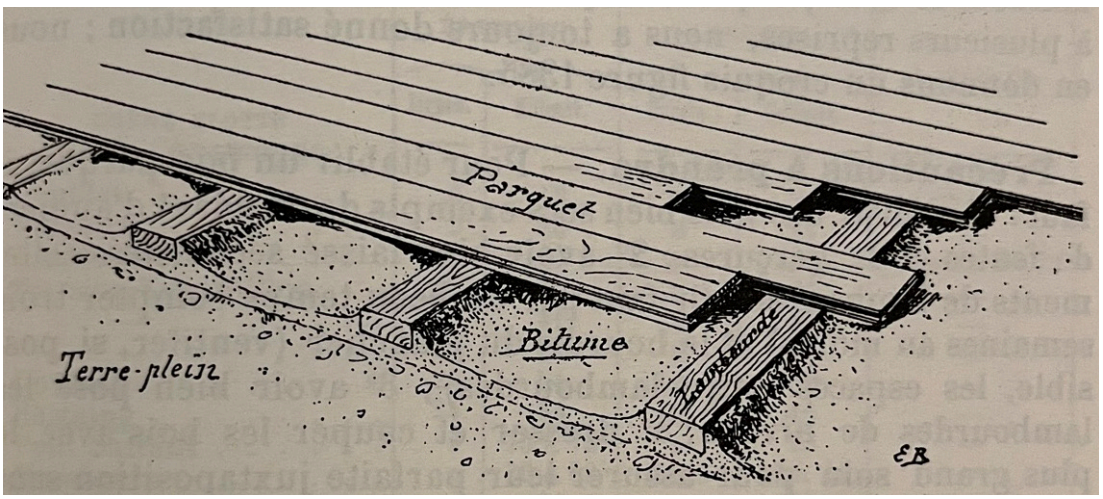


Image : Lambourdes scellées sur bitume.[3]

[1] Voir en annexe au présent rapport, Diagnostic des planchers du RDC de l'Aile Chabrol, Bucci & Partners, juin 2023
[2] Voir en annexe au présent rapport, Diagnostic architectural de l'Aile Chabrol et esquisse pour l'implantation d'espaces « co-working » et administration pour le Campus MOMADE, Bucci & Partners, février 2025.
[3] Traité de construction civile. E Barberot. Paris-Liège. 1920 (tDAR id: 420991), page 541

Les planchers des niveaux R+1 et R+2 (EA28 et 30) de l'aile basse (B)[2] présentent une structure similaire, composée de poutrelles métalliques hourdies de plâtre, sans isolation. Les sols des dégagements desservant les logements sont recouverts de tomettes de terre cuite, tandis que ceux des logements sont habillés d'un parquet à lames droites de 3 cm d'épaisseur, assemblées par rainure et languette, à l'exception de ceux dans les dégagements et les cuisines, en tomettes de terre cuite. L'ensemble des parquets repose sur des lambourdes, ce qui porte l'épaisseur totale des planchers à environ 30 à 32 cm. Les plafonds, quant à eux, sont revêtus d'un enduit plâtre.

L'ossature principale des planchers des niveaux R+1 et R+2 de l'aile basse (B) est constituée d'un solivage en poutrelles métalliques, espacées d'environ 80 cm et disposées perpendiculairement à la façade Sud. La portée entre les murs des façades Sur et Nord est de 6 m, et les solives, d'une largeur d'aile de 55 mm, correspondent à un profil IPE 100.

On remarque une exception au niveau des poutres des planchers adjacents à l'aile haute (C). Dans cette zone, le solivage est orienté parallèlement à la **façade Sud**, avec une portée d'appui réduite à 3 m et une largeur de semelle d'environ 45 mm, correspondant à un profil IPE 80.

Le hourdis, constitué d'un mélange de plâtre, de chaux et de sable, présente une épaisseur variable comprise entre 5 cm et 8 cm (voir planche EA54).[4] Il sert de support aux augets destinés à la fixation des lambourdes (à noter que la trame des lambourdes ne suit pas systématiquement un axe perpendiculaire à celui des solives en acier) ainsi que pour les sols en tomettes dans les dégagements et les cuisines.

Dans le rapport de *diagnostic architectural de l'aile Chabrol et l'esquisse pour l'implantation d'espaces de coworking et d'administration pour le campus MOMADE*, rédigé par BUCCI & Partners, il est observé que les cloisons influencent la charge des planchers sur lesquels elles reposent, en raison de la transmission des réactions d'appui des niveaux supérieurs. Ainsi, le plancher du rez-de-chaussée supporte la réaction d'appui des cloisons des niveaux R+1 et R+2, tandis que le plancher du R+1 est chargé par les cloisons qui transmettent les charges issues des appuis du plancher du R+2.

[4] Traité de construction civile. E Barberot. Paris-Liège. 1920 (tDAR id: 420991), pages 333 et 334
[5] Barberot, E. (Etienne). (1922). Aide-mémoire de l'architecte et du constructeur ... Paris: Béranger.

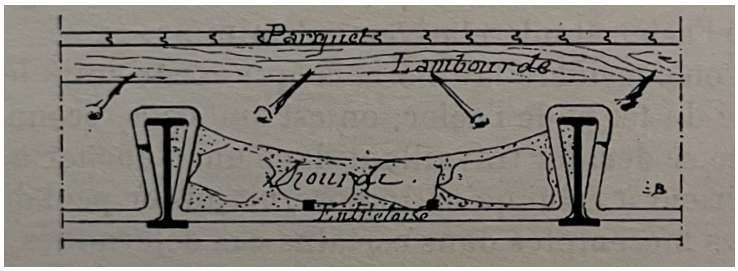


Image : Coupe d'un plancher hourdé.[4]

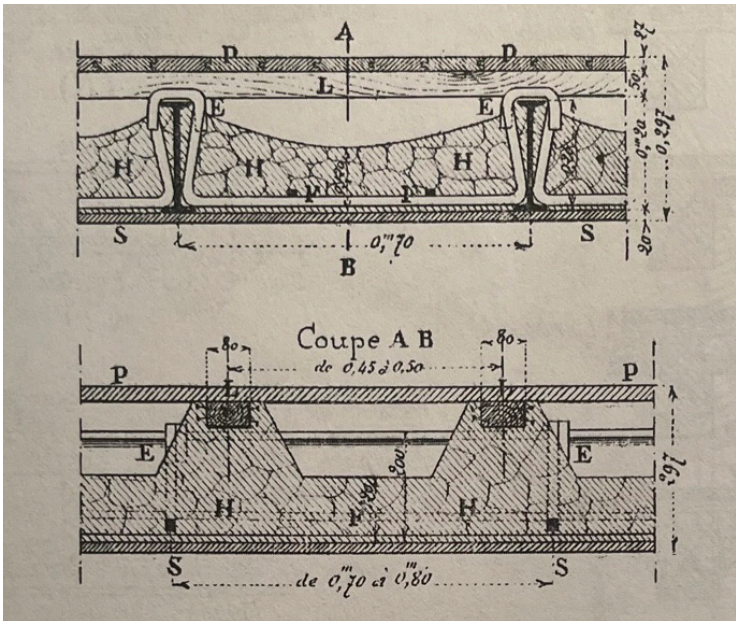


Image : Coupe plancher hourdé.[4]

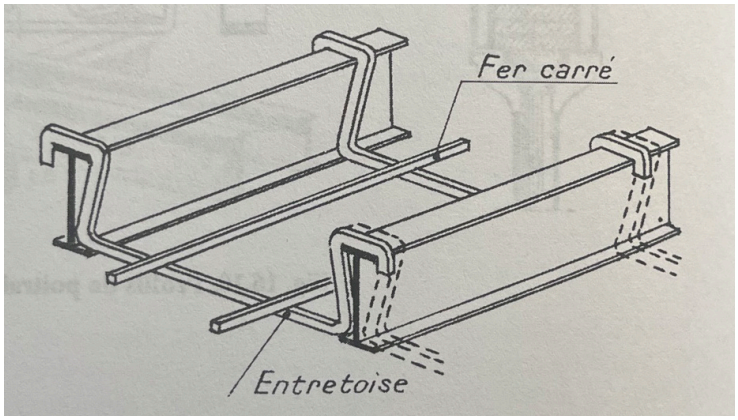


Image : Solives entretoises et fetons.[4]

Façades sur la cour Le Brun

La façade **Sud** (EA44) se compose de cinq travées, percées de cinq baies par niveau, à rez-de-chaussée comme au premier étage. Le comble à la Mansart est constitué d'un terrasson couvert de zinc et d'un brisis en ardoises, percé de cinq lucarnes. Toutes les fenêtres sont à grands carreaux.

La façade **Est** (EA45) est revêtue d'un enduit en ciment, avec des chambranles lisses saillants encadrant les baies des deux niveaux. La corniche sommitale est en plâtre, tandis que le bandeau intermédiaire est en ciment. Le soubassement est en pierre de taille.

Avant la démolition du pavillon, le pignon **Est** servait de mur de refend. Le rez-de-chaussée, qui fait office de soubassement, est couronné par le retour du bandeau de la façade sur cour. Il est percé par la porte d'entrée. Au-dessus, deux étages avec chacun une fenêtre encadrée par les tables saillantes d'enduit, dessinant à droite et à gauche deux grands panneaux encadrés par un bandeau lisse et surmontés par une grande corniche sommitale. Seul ce pignon a conservé ses enduits à base de plâtre, issus des travaux d'adaptation ayant suivi la démolition du pavillon oriental en 1940, à l'évidence en raison de leur bon état de conservation lorsque le remplacement de ceux datant de 1850 fut entrepris, quelques années plus tard, pour le reste des façades.

Façades sur cour intérieure

Contrairement à celles donnant sur la cour Le Brun, les façades donnant sur la cour intérieure ont bénéficié d'une restauration intégrale entre 2012 et 2013, sous la maitrise d'œuvre de Jacques Moulin, ACMH.

La façade **Est** (EA45) se compose d'une seule travée, revêtue d'un enduit en plâtre. La corniche et le bandeau sont également en plâtre. Le brisis, dans lequel s'ouvre une lucarne, est recouvert de feuilles de zinc.

La façade **Nord** (EA43) est composée quant à elle de trois travées**.** Elle présente, sur un soubassement en pierre, un parement enduit en plâtre formant des chambranles autour des ouvertures**.** Au rez-de-chaussée, se trouvent aujourd'hui deux fenêtres et une porte (percée en agrandissant une fenêtre, présente à l'origine), au premier étage trois fenêtres. Le comble est percé de trois lucarnes**.**

La façade **Ouest** (EA47) dissimule au Sud la cage d'escalier dont les paliers sont éclairés par deux fenêtres d'étages. Une porte relie la cour au vestibule d'entrée. Une petite avancée a été ajoutée au Nord, abritant les toilettes à rez-de-chaussée et les débarras ouvrant sur les paliers intermédiaires de l'escalier. Cette façade est revêtue d'un enduit en plâtre. La corniche et le bandeau sont également en plâtre, tandis que le soubassement est en pierre de taille.

Menuiseries

Les menuiseries de l'aile basse (voir planches EA48-52 du dossier graphique) ont été remplacées entre 2012 et 2016 et munies de double vitrage, comme le rappelle le diagnostic « *MN&Gob_DiaClosCouv_Bt3_Chabrol* »

En façade Sud (EA14), comme évoqué précédemment, toutes les menuiseries sont à grands carreaux, y compris celles des cinq lucarnes. Des contrevents extérieurs protègent cella à rez-de-chaussée.

Sur la cour intérieure, les façade Nord (EA12), Est (EA16) et Ouest (EA20) déploient des menuiseries à grands carreaux munies, à rez-de-chaussée et au premier étage, de contrevents.

3.2.3 L'aile haute (C) – *pour partie hors périmètre d'opération*

Le bâtiment de l'école de dessin est occupé en principal par deux grandes salles de cours superposées, à rez-de-chaussée (EA 26), et au premier étage (EA 28), Accessible par la façade Ouest (EA 20), un escalier mène à l'étage supérieur, où se situe, avec la deuxième salle de dessin, un bureau. Un troisième niveau (EA 30) s'étend uniquement du côté Sud, abritant un petit studio et une salle de bain.

Planchers

Les plancher bas à rez-de-chaussée (EA 26) est constitué d'une dalle en béton non isolée sur terre-plein. Le sol de la salle de dessin est recouvert par un parquet à lames droites de de 3 cm d'épaisseur, assemblées en rainure et languette, le dégagement avec dalles de pierre calcaire.

Les planchers bas du R+1 (EA 28) sont composés par une ossature en bois, non isolés, avec plafond en plâtre et revêtement en parquet. Leur épaisseur totale est de 30-32 cm.

Façades sur cour Le Brun

La façade Sud (EA 14) est ajourée à rez-de-chaussée par une grande baie d'axe, munie d'une menuiserie (EA 50) avec porte centrale à deux vantaux et imposte fixe et deux fenêtres latérales ouvrant à la française et impostes ouvrantes.

À l'étage, une grande baie cintrée occupe la partie centrale. Elle conserve les montants et les croisillons d'origine mais sa menuiserie est moderne, à l'instar de toutes celles de l'aile Chabrol, à l'exception des trois portes d'entrée.

Aux angles, l'enduit ciment saillant forme des pilastres corniers à tables saillantes interrompus par un bandeau intermédiaire. Leurs simples chapiteaux soutiennent une corniche, vraisemblablement encore en plâtre. Des chambranles et des appuis de baies enduits au ciment et un soubassement en pierre largement repris en mortier de la même nature complètent ce simple (et, comme il a été signalé dans l'analyse historique, apocryphe) appareil ornemental.

Du côté Est (EA 16), une travée unique aligne deux baies superposées équipées de menuiseries quadripartites, modernes, à meneau et croisillon. Ses parements et éléments maçonnés sont en tout point analogues à ceux de la façade Sud.

La façade Ouest (EA 20) est ordonnancée en trois travées. La première à gauche est percée par une porte à rez-de-chaussée et deux fenêtres alignées éclairant la cage d'escalier. La travée centrale présente au même niveau une fenêtre quadripartite à meneau et croisillon, identique à celle décrite en façade Est et une autre, plus grande, au premier étage. La troisième travée comporte la même menuiserie à rez-de-chaussée et une grande porte-fenêtre d'étage, permettant l'entrée et la sortie des grands « cartons » de dessins des tapisseries.

Les parements et éléments maçonnés sont désormais connus : enduit en ciment formant chambranles autour des baies et doubles tables rentrantes dans les trumeaux et venant largement recouvrir un soubassement en pierre au parement profondément dégradé.

Menuiseries

Les menuiseries de l'aile haute (voir planche EA 50 du dossier graphique) ont été remplacées en 2016, munies de grands carreaux à double vitrage comme le rappelle le diagnostic « *MN&Gob_DiaClosCouv_Bt3_Chabrol* »

Elles conservent, d'origine, les bâtis périphériques et leur ossature principale à meneaux et croisillons.

4. Rappel d’analyse d’état sanitaire

4.2 Bâtiment Chabrol

(Voir planches ES 64-83)*

4.2.1 Maçonneries

L'état des maçonneries en moellons du bâtiment Chabrol (voir photo de la façade Ouest reproduite en page 21), non visibles sous les enduits à base de ciment, ne peut être précisé. Les parements en ciment, systématiquement laissés apparents, non peints ou badigeonnés, apparaissent quant à eux dégradés, principalement suivant la matrice d'un faïençage localisé et parfois marqué, classique pour ce type d'enduits à la très forte rigidité et dureté mais appliqués sur un support plus plastique. Les principales dégradations concernent ainsi les enduits en ciment, non peints ou badigeonnés, et les parements des pierres de soubassement.

L'aile basse (B)

Extérieurs

Le pignon Est est recouvert d'un enduit à base de plâtre, présentant un état diffus de faïençage et de fissuration, un dépôt superficiel avec présence probable de croutes et lichens sur la corniche et le bandeau intermédiaire, ce dernier étant surmonté d'une bande d'enduit montrant des traces d'usure par le rejaillissement des eaux de précipitation. La partie inférieure présente de nombreuses traces d'humidité et d'efflorescences salines dues aux phénomènes capillaires remontant au-dessus du soubassement, rendu étanche par le parement à base de ciment. Le conduit de cheminée accroché au Nord apparait fissuré et potentiellement fragilisé.

En façade sud, l'enduit apparait localement fissuré et concerné par un dépôt superficiel particulièrement marqué en correspondance du bandeau intermédiaire et des surfaces sous-jacentes aux appuis des fenêtres, moins exposés à l'effet lessivant des eaux de pluie.

Les pierres du soubassement sont dans un état de dégradation localement avancé, notamment au droit des joints, aux lèvres épaufrées, par les échanges d'humidité issus de remontées capillaire dans un environnement étanchéifié par l'emploi à grande échelle de mortiers à base de ciment, y compris en sol, pour sceller les pavés. Des lacunes significatives, résultant de la suppression des emmarchements des portes aux extrémités **Est** et **Ouest**, ont été reprises au mortier de ciment.

Sur les façades donnant sur la cour intérieure, l'ensemble des éléments maçonnés récemment restaurés (2013): enduit de parement, corniche, bandeau intermédiaire, le tout en plâtre, et les pierres d'appui des fenêtres, présentent un bon état de conservation, à l'exception de l'angle **Sud-Ouest** dans lequel des fuites prolongées d'un bouchement de la descente d'EP ont induit un lessivage marqué.

Des légères traces d'altération et de colonisation biologique sont visibles sur les parties basses, favorisées par leur exposition au **Nord**, au pied d'une cour de faible largeur. Quelques grilles de ventilation sont manquantes.

** voir l'étude Diagnostic des étages supérieurs de l'aile Chabrol et du rez-de-cour et des mezzanines de l'aile ouest de bâtiment Le Brun, et esquisse pour l'implantation d'un espace « Co-Working », d'un espace « administration du Campus » et d'un espace « Fab-lab », Arch-R, Riccardo GIORDANO ACMH, mars 2025*

Intérieurs

Les parements intérieurs de la moitié **Est** du bâtiment sont dans un état assez satisfaisant, les parois et les plafonds de la cuisine, de la salle de bains et des pièces attenantes ayant été récemment repeints.

Le parquet, d'origine, est conservé, et ne présente que des altérations mineures.

La moitié **Ouest**, désaffectée et ayant subi de nombreux aménagements et modifications au titre de son usage résidentiel, est dans un état de dégradation plus important, les parois et plafonds montrant des fissures superficielles, des signes de patine, de dégradation des enduits et, par endroits, de présence d'humidité, favorisée, une nouvelle fois, par l'étanchéité des parements extérieurs. Le linteau en bois de la porte donnant sur la cour Nord, manifestement dégradé par l'humidité, devra être remplacé.

Le parquet à lames droites d'origine est localement altéré par l'ajout de parquet et sols souples modernes. Le carrelage dans la cuisine et les salles de bains, sans valeur particulière, est fissuré.

L'aile haute (C)

Extérieurs

Les parements verticaux présentent ici un état de dégradation tout à fait comparable à celui constaté et décrit ci-avant pour la façade **Sud** de l'aile basse, tant par la nature que par le degré d'avancement des pathologies constatées.

Seul le soubassement en pierre est dans un état des conservations sensiblement plus dégradé en raison de remontées capillaire plus importantes (cette aile est posée sur terre-plein), dans un contexte bâti tout aussi étanche. Il est par ailleurs loisible de signaler l'état relativement satisfaisant des pierres du soubassement Ouest, tel que visible sur la photo d'archives reproduite en page 21, avant réalisation des enduits à base de ciment. Les proportions à appliquer entre les nécessaires interventions de restauration : consolidation, ragréage au mortier de chaux et poudre de pierre, pose de buchons et remplacement de pierre, pourront être définies seulement après la dépose des mortiers de réparation couvrant une très large partie du soubassement.

La réalisation d'une tranchée drainante en pourtour de cette aile s'impose, afin de limiter les risques d'infiltrations ultérieures par les pieds de murs, notamment côté intérieur, après restauration des parements et aménagement de la matériauthèque.

Intérieurs

Quant aux parois intérieures, elles affichent un état de dégradation très avancé (pulvérulence, fissuration, manques) des parements enduits et peints des parties inférieures en raison des remontées capillaires à plusieurs reprises signalées dans les pages précédentes, ainsi qu'une forte présence d'efflorescences salines. Les parements supérieurs ont quant à eux dans un état de dégradation superficiel, de faible à moyen.

Le parquet se trouve dans un état moyen de conservation en raison notamment de la présence d'humidité près des murs et de quelques salissures jeux d'assemblages et dégradations mécanique. A **l'Ouest**, une large zone semble avoir été reprise en lien avec la création/modification des réseaux de chauffage.

4.2.2 Menuiseries

Aile basse (B)

Récemment remplacées, les fenêtres extérieures en bois peint et double vitrage et leurs contrevents sont dans un état de conservation satisfaisant. Les travaux se limiteront ici à une révision, complète, comprenant la remise en jeu des parties ouvrantes et des serrureries, la reprise de quelques pièces altérées et la réfection des peintures.

Les deux portes, provenant des baies de la façade **Sud** avant leur transformation en fenêtres, sont quant à elles dans un état de dégradation moyen à avancé, en particulier en partie basse. Elles feront l'objet d'une restauration fondamentale avec dépose et transport en atelier, remplacement des pièces dégradées, pose de flipots, ragréages, restauration des serrureries et préparation avant mise en peinture

L'aile haute (C)

A l'instar de celles de l'aile basse, les fenêtres présentent un état de dégradation comparable et ne seront traitées qu'en révision et remise en peinture.

La porte intégrée dans la fenêtre en façade Sud sera supprimée, son usage étant caduc voir inadapté au nouveau programme. Les fenêtres seront équipées de stores extérieurs pour assurer la protection solaire de la grande salle de consultation prévue.

4.2.3 Pavages en abords

Les sols entourant le bâtiment se composent d'un trottoir de pavés de grès de grand format suivant strictement le périmètre de la façade **Sud**, séparé de la cour Le Brun par une bordure en blocs de granit.

Le trottoir périphérique présente des largeurs variables en pied de chaque aile du bâtiment : 1,5 m en pied de l'aile basse et 0,90 m sous l'aile haute. Les surfaces pavées en grès, liées au mortier de ciment, présentent de légères irrégularités. Cependant, la bordure montre des déformations différentielles très significatives constituant autant de signes substantiels d'affaissement, particulièrement au centre de l'aile basse. Ceci est peut-être dû à un grand regard situé du côté **Ouest** de ce trottoir. Selon le « *PLAN TOPOGRAPHIQUE avec réseaux* » du 2014, ce regard a une profondeur de 2,22 m et sert de jonction pour divers réseaux (eau, chauffage, gaz, électricité) convergents à l'intérieure d'une galerie technique qui se connecte au centre de la cour Le Brun, puis court parallèlement à la façade Sud.

5. Principes d’intervention

5 Principes d'intervention

Rappel des dispositions historiques documentées du bâtiment Chabrol

D'après le plan de la Manufacture National des Gobelins, 1893

Depuis sa construction, la partie du **bâtiment Chabrol** faisant l'objet de cette étude est divisée en deux corps principaux : l'aile basse à **l'Est** et, à **l'Ouest**, l'aile haute. A proximité de ces masses saillantes, aux extrémités du corps central, deux vestibules identiques offrent un accès direct depuis la cour Le Brun et assurent par leurs baies de porte, la symétrie de la façade **Sud**.

À l'intérieur (voir planche EA 8) le vestibule **Ouest**, dont le sas d'entrée a été ajouté entre 1850 et 1893, oriente vers l'axe central longitudinal de distribution. Deux portes, dont celle à l'Est a été conservée, donnent accès au grand atelier de dessin à **l'Ouest** et à un deuxième, spacieux mais de plus petite hauteur, à l'opposé. Le vestibule et l'atelier **Ouest** sont reliés à la cour intérieure au **Nord**, alors divisée en deux parties non communicantes. Par une entrée auxiliaire située au **Nord-Ouest** du bâtiment, un escalier donne accès aux niveaux supérieurs de **l'aile haute**.

Symétriquement, le vestibule **Est** organise la circulation de la moitié orientale du bâtiment par le même axe central : deux petits locaux à l'Ouest, vraisemblablement des bureaux, et un appartement dans l'avant-corps **Est**. Se prolongeant vers le Nord, il donne accès à une courette constituant la deuxième partie de la cour actuelle et, par un escalier, aux niveaux supérieurs de l'aile basse.

Aux étages supérieurs, l'organisation des refends et cloisonnements intérieurs se répète à l'identique sur les deux niveaux. Depuis le palier de l'escalier, un long couloir longeant la façade Nord donne accès à deux appartements de trois pièces, chacune éclairée par une baie : salon, chambre et cuisine.

Une porte située face à la cage d'escalier permet d'accéder à l'appartement **Est**, qui s'étend sur toute la longueur de la façade **Sud**. À l'extrémité du couloir, une autre porte mène à l'appartement **Ouest**, dont l'organisation intérieure répartit l'espace entre le salon et la chambre, orientés vers la façade **Sud**, tandis que la cuisine est située du côté de la cour intérieure.

Deux appartements supplémentaires, formés respectivement d'une ou deux pièces et d'une cuisine, occupent l'avant-corps Est, au plan ramassé.

D'après le plan de la Manufacture National des Gobelins, 1941

Entre 1893 et 1941, **l'aile Chabrol** conserve à rez-de-chaussée ses dispositions distributives principales ainsi que, tel que l'atteste le plan reproduit en planche EA 6 et 7, sa fonction, mais apparait avoir subi deux transformations significatives : le volume **Est** a été récemment démoli et le mur séparant en deux parties la cour intérieure Nord a été retiré, permettant une nouvelle connexion interne entre les moitiés **Est** et **Ouest**, initialement indépendantes.

Aucune information n'est disponible sur les documents de cette année quant aux dispositions des étages supérieurs à cette date, qui apparaissent cependant inchangées dans les plans de 1943 décrit ci-après.

D'après le plan de la Manufacture National des Gobelins, 1943

Les deux ans écoulés entre les plans de 1941 et 1943 apportent des changements notables à rez-de-chaussée de l'aile basse qui apparait désormais destinée à déployer deux logements (ce document de 1943 est vraisemblablement un plan de projet).

À l'extérieur, les deux portes donnant sur la cour Le Brun sont remplacées par des fenêtres, s'harmonisant avec celles existantes. Plus significatif, en fermant la baie traversant le refend Ouest, l'aile haute et basse sont isolées l'une de l'autre : alors que l'entrée secondaire au Nord-Ouest continue à donner accès à l'aile haute, une nouvelle porte, percée au centre du pignon Est, mène, à travers les vestiges du vestibule oriental, à l'aile basse et à la cour intérieure.

À l'intérieur, la distribution de l'aile haute est maintenue. En revanche, le nouveau cloisonnement de l'aile basse forme deux appartements. Chaque appartement comprend deux chambres, une cuisine, une salle à manger, et une salle de bain avec toilettes. L'entrée de l'appartement à l'Est se fait directement par le vestibule, diminué de moitié. Le logement Ouest est quant à lui accessible par la cour **Nord** grâce à une porte percée en agrandissant une fenêtre. Sa menuiserie était initialement placée dans l'une des baies de porte de la façade sud, tel que l'attestent les photos reproduites au chapitre 2.2 ci-avant.

Aux étages supérieurs, aucune modification significative n'est, une nouvelle fois, à signaler par rapport aux dispositions du plan de 1893, à l'exception de deux adaptations du cloisonnement visant à étendre la surface des cabinets de toilette antérieurs et d'installer, concession au confort moderne, une salle de bain par logement.

Principes d'intervention proposés

Au vu des objectifs du programme fonctionnel sollicité par le Campus et du constat des transformations apportées vers 1943 notamment aux dispositions originelles du rez-de-chaussée par l'introduction d'un dispositif distributif et de cloisonnement apocryphe, il apparait particulièrement judicieux de bénéficier de l'évolution fonctionnelle sollicitée par le Campus, comme levier pour rétablir les dispositions internes du rez-de-chaussée dans leur état initial, tel que défini par le plan de 1893.

En telle année, et sans doute depuis sa construction en 1850, cette partie du bâtiment, dédiée à l'enseignement des techniques du dessin, accueillait une grande salle dans l'aile haute et un deuxième atelier ainsi que deux bureaux dans l'aile basse. Les étages supérieurs, qui accueillaient deux appartements par niveau, étaient destinés à loger le personnel de la manufacture. Il importe de constater comment le programme originel à rez-de-chaussée et aux étages supérieures présente des correspondances saillantes avec les besoins définis par les futurs occupants (en termes de dimensions, de répartition et de connexion des espaces).

La restauration, limitée à la demande de la maîtrise d'ouvrage aux seuls intérieurs, sera ainsi réalisée en sélectionnant méticuleusement et réintégrant les éléments clés des configurations internes antérieures aux transformations de 1941-42 ou successives.

Accès[1] et distribution :

Comme proposé dans l'étude diagnostic de févier 2024, l'entrée principale à la matériauthèque sera rétablie, depuis la cour Le Brun par la réouverture de la porte historique de la travée **Ouest** de la façade Sud de l'aile basse. Outre le fait de contribuer au rétablissement des dispositions initiales de cette façade et de remettre en œuvre la menuiserie d'origine, conservée, cette solution permet, sur le plan fonctionnel, de replacer l'entrée, aujourd'hui excessivement décalée à **l'Est**, dans une position centrale plus utile à la future circulation axiale du bâtiment. Elle favorise également la condamnation de la porte apocryphement ouverte dans la baie Sud de la salle de dessin, ce qui ne manquera pas de favoriser la concentration des usagers du plus grand espace de consultation de la matériauthèque. Une rampe extérieure permettra l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) par la nouvelle porte. Cette rampe se raccorde au trottoir existant longeant la façade sud du bâtiment, en direction de l'entrée principale de la Manufacture des Gobelins.

L'entrée **Est**, adaptée pour être accessible aux PMR et reliée à l'escalier, sera quant à elle désormais dédiée au personnel et au public se rendant aux étages supérieurs (coworking et fab-lab R+1, ainsi que l'administration et espace lounge R+2), afin de les séparer des usagers de la matériauthèque.

Principe de distribution à rez-de-chaussée (matériauthèque)[2] :

Le vestibule **Ouest** retrouvera ses dispositions documentées par le plan de 1893, grâce à la démolition de la cloison le délimitant au Nord et par le rétablissement de celle délimitant autrefois le sas d'entrée qui, ainsi reconstitué et muni de porte, permettra d'accroitre la sécurité et la performance thermique de la séquence d'entrée. Un accueil est proposé en face de celle-ci, relié à un bureau occupant l'actuelle cuisine, uniformément éclairé par une grande baie vitrée ouvrant au **Nord-Est** sur la cour intérieure.

[1] Pour les analyses et orientations d'intervention relatives au rez-de-chaussée, ici rappelées, voir l'étude Diagnostic architectural et esquisse pour l'installation d'une matériauthèque, Arch-R, Riccardo GIORDANO ACMH, février 2024
[2] Idem.

Par ce vestibule **Ouest** l'on accèdera à l'axe central Est-Ouest (accessible aux publique PMR), desservant à **l'Ouest** l'ample zone de consultation principale aménagée dans le grand atelier de dessin (dont les fenêtres seront équipées d'écrans réduisant l'intensité de la lumière naturelle et l'ensemble de murs seront isolés par un enduit (à base de chaux-chanvre) et à **l'Est**, deux zones de consultation de taille modulée. La première, plus grande, correspond à l'ancien atelier secondaire de dessin qui, purgé des cloisonnements et revêtements modernes et de nouveau éclairé par le Nord et le Sud, sera restauré dans ses dispositions et teintes de la deuxième moitié du XIXème siècle, identifiées grâce aux sondages stratigraphiques. Il constituera un espace agréable et polyvalent pour la consultation de divers matériaux, répondant aux besoins programmatiques des utilisateurs. Le troisième espace de consultation, aux proportions plus modestes, correspondrait quant à lui aux anciens espaces cloisonnés autrefois accessibles par le vestibule Est. Une porte menant à la cour Nord, bien que non attestée sur le plan historique, pourrait y être aménagée, sous réserve d'accord de la conservation régionale des Monuments Historiques.

Dans la travée orientale de l'aile basse, correspondant au deuxième vestibule attesté dans le plan de 1893, le remplacement de la fenêtre Ch.S.0.6-Ff par une porte (pour mémoire, la menuiserie originelle est également conservée) permettra d'obtenir un espace bien ventilé et éclairé pour loger une tisanerie. La création d'une menuiserie fixe de second jour à travers la cloison qui la sépare de l'escalier permettrait quant à elle de rétablir une idéale continuité entre ces espaces qui constituaient le vestibule initial et de restituer à ce dernier l'éclairage par le Sud dont il disposait initialement.

Ainsi, le projet propose une palette assez diversifiée et polyvalente d'espaces de conservation et de consultation et d'espaces servants.

Comme évoqué ci-avant pour l'atelier secondaire, l'analyse historique et les sondages stratigraphiques ayant fourni une connaissance exhaustive des dispositions intérieures à la deuxième moitié du XIXème siècle, il est proposé que l'ensemble des espaces intérieurs puissent retrouver la palette chromatique originelle, cette solution présentant une évidente valeur patrimoniale.

Premier et deuxième étage, R+1 et R+*2 (fab-lab et coworking + administration et espace lounge, correspondant au le scénario 7*)*[3] :

Étant donné que les premier et deuxième étages n'ont pas subi de modifications significatives depuis leur construction, des interventions très ponctuelles permettront de retrouver leurs dispositions historiques documentées et l'emprise des distributions, notamment le couloir longeant la façade **nord**.

La démolition des cloisonnements ajoutés après 1943 dans les deux étages, notamment ceux à l'extrémité Est du couloir, permettra d'intégrer les fenêtres Ch.E.1.2-Ff et Ch.E.2.2-Ff au dispositif d'éclairage naturel des couloirs de chaque niveau. À l'origine, ces ouvertures servaient de portes d'accès au pavillon **Est**, démoli.

Premier étage[3]

Dans la travée **Est**, occupée par l'ancienne cuisine et le salon de l'appartement Est, les cloisonnements intérieurs d'origine sont en grande partie encore préservés, à l'exception de ceux composant le dégagement menant à ces deux pièces. La travée centrale accueille l'ancienne chambre de cet appartement ainsi que le salon de l'appartement voisin à **l'Ouest**. Compte tenu du bon état général de conservation des cloisonnements et des sols de l'appartement Est, ces espaces seront réaménagés en bureaux partagés, destinés aux futurs usagers de l'espace de coworking.

[3] L'ensemble des parois périphériques des appartements situés à l'Ouest sera doublé, avec l'intégration d'un isolant thermique en chaux-chanvre d'une épaisseur de 15 cm.

Compte tenu des conditions de portance du plancher bas de la travée **Ouest** — actuellement occupée par la chambre et la cuisine de l'ancien appartement **Ouest**, ainsi que du salon situé dans la travée centrale — il est proposé de réaménager ces espaces afin d'y installer le fab-lab. Celui-ci sera organisé dans une configuration adaptée par rapport au programme initial, comprenant les pôles textile, numérique et usinage, ainsi qu'un bureau dédié au manager.

En raison de l'état de dégradation avancé de cet appartement, l'ensemble des finitions apocryphes présentes sur les parois sera déposé. Par ailleurs, les équipements de l'ancienne cuisine seront démontés afin de permettre l'installation de nouvelles canalisations CFA/CFO ainsi que d'un système CTA, en réponse aux besoins techniques et fonctionnels du futur fab-lab.

Deuxième étage[3]

La travée **Est** du deuxième étage est également occupé par une cuisine et un salon, conservant les cloisonnements intérieurs figurant sur le plan de 1893. Ces espaces seront réaménagés afin d'accueillir les espaces de **détente et de convivialité (lounge et tisanerie**), ouverts aux usagers de l'administration, du co-working et du fab-lab.

Les espaces de la travée centrale et de la travée **Ouest** sont proposés aménagés en bureaux dédies à l'administration du **Campus Mode, Métiers d'Art de Design – Gobelins**.

L'ensemble des finitions modernes adventices des parois sera retiré afin de permettre l'aménagement de bureaux partages dans l'ancien salon de la grande chambre situes à **l'Est**.

L'équipement de la cuisine, actuellement implantée dans la travée **Ouest**, sera démonté pour l'installation d'un bureau individuel. La chambre donnant sur la cour Le Brun deviendra un second bureau individuel. Enfin, les installations sanitaires existantes seront adaptées afin d'accueillir un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'ensemble de ces espaces bénéficie d'un éclairage naturel optimal, les fenêtres existantes en façade **Sud** permettant un apport direct de lumière solaire entre 11h et 17h tout au long de l'année. Afin de mieux maîtriser l'incidence solaire tout en garantissant un confort lumineux optimal, les menuiseries de la façade sud du deuxième étage seront équipées d'un système de volets roulants extérieurs à brise-soleil orientables (BSO) en bois peint permettant un contrôle efficace de l'ensoleillement tout en préservant la qualité de l'éclairage naturel.

Le sous-sol :

Seules deux caves seront concernées par les travaux et dédiées aux locaux techniques (centrale de traitement de l'air, CTA et sous-station de chauffage), dont les parois, sols et plafonds seront isolés.

Conformément à la règlementation incendie, la compartimentation de ces espaces sera assurée par des nouvelles cloisons et portes coupe-feu.

[3] L'ensemble des parois périphériques des appartements situés à l'Ouest sera doublé, avec l'intégration d'un isolant thermique en chaux-chanvre d'une épaisseur de 15 cm.

6. Caractéristiques principales des travaux

6.1 BATIMENT CHABROL Les travaux, à réaliser en une tranche unique consistent principalement en les interventions suivantes :

Lot n°1 : Maçonnerie-Pierre de taille-Plâtrerie-VRD-Métallerie

Installations de chantier / échafaudages & protections

- Installations de chantier et travaux préparatoires
- Echafaudages, étaiements et protections de chantier

Travaux préparatoires, déposes et démolitions

- Constat contradictoire d'état des lieux et des ouvrages
- Méthodologie de désamiantage
- Curage d'aménagements et mobiliers intérieurs

Ouvrages en béton arme

- Étude de conception
- Réalisation de caniveau technique enterré
- Reprise en sous-œuvre des cloisons
- Création d'une rampe extérieure (PMR)

Restauration de maçonneries

- Dépose-repose de maçonnerie en moellons et pierre de taille
- Restauration de parements extérieurs en maçonneries de moellons
- Restauration de parements extérieurs en maçonneries de pierre de taille
- Restauration de parements extérieurs enduits à la chaux, plâtre en recherche
- Provision pour remplacement de linteaux bois
- Dépose-repose de maçonnerie intérieure en moellons et pierre de taille, en recherche
- Nettoyage de parements intérieurs en maçonnerie
- Restauration de parements intérieurs en maçonneries de moellons et appareil de pierre
- Restauration de parements intérieurs enduits
- Réservations, forages, saignées et encastrements divers
- Percement dans plancher pour passage de réseaux etc., yc création de chevêtre, selon besoin

Travaux de métallerie

- Sondages et analyses complémentaires avant travaux
- Renforcement du plancher du rez-de-chaussée
- Renforcement du plancher du premier étage
- Renforcement du plancher du deuxième étage
- Fabrication et pose de portes vitrées sur cadre métallique
- Restauration des grilles de soupiraux en sous-sol

Travaux intérieurs d'aménagement, second œuvre

- Partitions intérieures (cloisons, plafonds, plafonds suspendus, doublages etc.)
- Mise en œuvre d'un enduit isolant chaux-chanvre (15cm)
- Mise en œuvre des enduits sacrificiels sur parties basses
- Fourniture et mise en œuvre d'un isolant thermique
- Carrelages neufs en carreaux faïence courants

Peintures, badigeons et patines sur enduit

- Patines d'harmonisation

Restauration de décors sculptes

- Restauration de décors sculptés en pierre

Sols et emmarchements extérieurs

- Terrassements et décaissements
- Travaux sur sols extérieurs et emmarchements

Sols et emmarchements intérieurs

- Réalisation de sol ventilé
- Réalisation de sol isolant
- Dallages en pierre et tomettes
- Fourniture et pose de sol en carreaux ciment ou autre

Drainages

- Création de tranchées drainantes extérieures

Sols et emmarchements intérieurs

- Réalisation de sol ventilé
- Réalisation de sol isolant
- Dallages en pierre et tomettes
-

Divers

- Provision d'heures complémentaires pour menues ouvrages de toute nature
- Gravois
- DOE

LOT n°2 : MENUISERIE - CHARPENTE

Installations de chantier / échafaudages & protections

- Eventuelles installations spécifiques au présent lot en complément de celles dues par le lot n°1
- Complément d'échafaudages
- Protection des baies

Travaux préparatoires, déposes et démolitions

- Dépose sans réemploi de menuiseries bois existantes
- Dépose en conservation des menuiseries bois
- Dépose en réemploi de parquet bois dans les ébrasements des baies
- Dépose en réemploi de plinthe en bois
- Dépose en réemploi de parquet

Menuiseries bois extérieures

- Restauration et repose de menuiseries extérieures en bois
- Fabrication et pose de menuiseries extérieures neuves en bois
- Révision générale de menuiseries extérieures existantes

Menuiseries bois intérieures

- Restauration et repose de menuiseries intérieures en bois
- Fabrication et pose de menuiseries intérieures neuves en bois
- Fabrication et pose de portes préfabriquées CF 1/2h + ferme-porte à l'identique du modèle existant
- Fourniture et pose de portes préfabriquées CF 1h + ferme-porte
- Fourniture et pose d'écrans solaires intérieurs
- Restauration et repose de parquet avec apport de compléments à l'identique
- Restauration et repose de parquet bois dans ébrasement de baie
- Restauration et repose de plinthe en bois en réemploi avec apport de compléments à l'identique

Travaux sur charpente existante

- Remplacement de bois de charpente (provision)

Divers

- Provision d'heures complémentaires pour menues ouvrages de toute nature
- Gravois
- D.O.E.

LOT n°3 : PEINTURE

Installations de chantier / échafaudages & protections / travaux préparatoires

- Eventuelles installations spécifiques au présent lot en complément de celles dues par le lot n°1
- Complément d'échafaudages et protection

Peintures, badigeons et patines sur enduit

- Complément de reconnaissance stratigraphique
- Peintures sur maçonneries neuves ou restaurées
- Badigeon ou peinture de propreté sur parements neufs ou restaurés

Travaux de peinture sur menuiserie bois neuves ou restaurées

- Mise en peinture des menuiseries extérieures 2f neuves ou restaurées en bois, compris serrurerie
- Mise en peinture des menuiseries volets et persiennes extérieures 2f
- Mise en peinture des menuiseries intérieures 2f neuves ou restaurées en bois, compris serrurerie
- Mise en peinture de plinthe neuve ou restaurée
- Mise en peinture de lambris bois neuf

Travaux de peinture sur ferronnerie

- Mise en peinture des éléments métalliques neufs ou restaurés

Divers

- Provision d'heures complémentaires pour menues ouvrages de toute nature
- Gravois
- D.O.E.

LOT n°4 : CVC Plomberie

Installations de chantier / échafaudages & protections / travaux préparatoires

- Eventuelles installations spécifiques au présent lot en complément de celles dues par le lot n°1
- Complément d'échafaudages et protections

Généralités techniques

Reprises sur existants

- Consignation des équipements / curage
- Curage des réseaux en sous-sol

Description des ouvrages de chauffage

- Sous-station « Bâtiment Chabrol »
- Équipements secondaires
- Tableau électrique chaufferie et régulation
- Distribution de chaleur
- Émission de chaleur

Description des ouvrages de ventilation

- Généralité de ventilation
- Ventilation mécanique double flux
- Réseaux de ventilation
- Diffusion d'air

Gestin technique du bâtiment

- Architecture fonctionnelle
- Unité d'acquisition
- Protocole de communication
- Supervision

Description des ouvrages de plomberie

- Alimentation en eau potable
- Traitement d'eau
- Production ECS - Ballon électrique instantané
- Distribution
- Réseaux d'évacuation EU/EV
- Appareils sanitaires
- Accessoires sanitaires

Divers

- Provision d'heures complémentaires pour menues ouvrages de toute nature
- Gravois
- D.O.E.

LOT n°5 : Electricité CFA-CFO

Installations de chantier / échafaudages & protections / travaux préparatoires

- Eventuelles installations spécifiques au présent lot en complément de celles dues par le lot n°1
- Complément d'échafaudages et protections

Description des ouvrages sur l'existants

- Mise en sécurité générale
- Curage des réseaux en façade

Description des ouvrages de courant fort

- Arrivée concessionnaire
- Alimentation en énergie du bâtiment
- Distribution basse tension
- Appareillage
- Éclairage d›ambiance
- Éclairage de sécurité

Description des ouvrages de courant faible

- Ressources téléphoniques - fibre
- Infrastructure VDI
- Contrôle d'accès – visiteurs
- Contrôle d'accès – usagers
- Anti-intrusion
- Video surveillance
- Protection incendie

Divers

- Provision d'heures complémentaires pour menues ouvrages de toute nature
- Gravois
- D.O.E.